

Troisième séance, jeudi 15 mai 2014

Présidence de M^{me} Katharina Thalmann-Bolz, présidente

SOMMAIRE: Commissions. – Communication. – Assermentation. – Rapport 2014-DEE-23 concernant le financement des plates-formes technologiques sur le site blueFACTORY; discussion. – Projet de décret 2014-DICS-32 relatif à l’octroi d’une aide financière en faveur de la société anonyme Swiss Integrative Center for Human Health (SICHH SA); entrée en matière, 1^{re} et 2^e lecture, vote final. – Projet de décret 2014-DEE-22 relatif à l’octroi d’une aide financière en faveur du projet Smart Living Lab (SLL) et de la création d’une antenne permanente de l’Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL Fribourg) dans le quartier d’innovation blueFACTORY; entrée en matière, 1^{re} et 2^e lecture, vote final. – Projet de loi 2013-DEE-7 sur la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale//Fribourg (LHES-SO//FR); 2^e et 3^e lecture, vote final. – Rapport 2013-CE-137 sur la votation cantonale du 9 février 2014; discussion. – Projet de décret 2013-DSJ-57 relatif à l’octroi d’un crédit d’engagement en vue de la transformation des bâtiments du Lac Noir afin d’y accueillir le Centre de formation du service civil ainsi que les écoles et sociétés sportives et de loisirs; entrée en matière, 1^{re} et 2^e lecture, vote final. – Clôture.

La séance est ouverte à 8 h 30.

Présence de 104 députés; absents: 6.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Bruno Boschung, Bruno Jendly, Emmanuelle Kaelin Murith, Nadia Savary-Moser et Ralph Alexander Schmid.

M^{mes} et MM. Anne-Claude Demierre, Marie Garnier, Georges Godel, Erwin Jutzet et Maurice Ropraz, conseillères et conseillers d’Etat, sont excusés.

Commissions

Commissions parlementaires nommées par le Bureau en sa séance du 15 mai 2014

Projet de décret 2014-DAEC-29 relatif au subventionnement de la construction, de la transformation ou de l’agrandissement d’écoles du cycle d’orientation durant les années 2014 et suivantes

Affaire confiée à la commission CO-2014-62 composée de Jacques Vial, président, Antoinette Badoud, Solange Berset, Jean Bertschi, Yvan Hunziker, Bruno Jendly, Gabriel Kolly, Nicole Lehner-Gigon, Yves Menoud, Benoît Piller et André Schneuwly.

Projet de décret 2014-DICS-49 relatif à l’aquisition d’une parcelle, conjointement avec le canton de Vaud pour une part égale, sise à proximité du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB), à Payerne

Affaire confiée à la commission CO-2014-63 composée d’Elian Collaud, président, Charles Brönnimann, Romain Castella, Eric Collomb, Dominique Corminbœuf, Louis Duc, Patrice Longchamp, Rose-Marie Rodriguez, Nadia Savary-Moser, Andrea Wassmer et Michel Zadory.

Projet de loi 2014-DICS-48 portant sur l’adhésion à l’accord intercantonal sur le domaine suisse des Hautes écoles (Concordat sur les Hautes écoles)

Affaire attribuée à la Commission des affaires extérieures.

Communication

La Présidente. Ce jeudi, de 12 h 15 à 13 h 30, au deuxième étage de l’Hôtel cantonal, une présentation du projet Senior+ sera donnée par Maryse Aebischer, cheffe du Service de la prévoyance sociale. Tous les députés y sont invités, même s’ils ne font pas partie du club des questions familiales.

> Le Grand Conseil prend acte de cette communication.

Assermentation

Assermentation de M^{mes} Géraldine Pontelli-Barras, Séverine Zehnder, Sarah Reitze, Marie-Claude Genoud-Schmid, Dominique Chappuis Waeber et de MM. Yann Hofmann et Jérôme Delabays, élus par le Grand Conseil à différentes fonctions judiciaires lors de la session de mai 2014.

> Il est procédé à la cérémonie d’assermentation selon la formule habituelle.

La Présidente. Mesdames et Messieurs, vous venez d’être assermentés pour votre nouvelle fonction. Au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l’exercice de la fonction qui, désormais, est la vôtre. (*Applaudissements*).

Rapport 2014-DEE-23 concernant le financement des plates-formes technologiques sur le site blueFACTORY¹

Rapporteuse: **Erika Schnyder** (PS/SP, SC).

Commissaire: **Jean-Pierre Siggen**, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Discussion

La Rapporteuse. Je déclare tout d'abord mes liens d'intérêts: je suis vice-présidente de l'Agglo de Fribourg, dont le dicastère de la promotion économique est concerné par certains travaux liés à ce concept de blueFACTORY.

La commission s'est réunie le 28 avril pour une séance intensive de 4 h 30, en présence de Messieurs les Commissaires du Gouvernement Vonlanthen et Siggen.

Bref rappel: le site blueFACTORY est composé des terrains de l'ancienne fabrique Cardinal, rachetés par le canton – selon une décision du Grand Conseil du 9 juin 2011 – et par la Ville de Fribourg, en vue d'y implanter un parc technologique à haute valeur ajoutée, ainsi qu'un espace dédié à la culture. Pour gérer ce site, la société Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (BFF SA) a été créée et des organes mis en place – en l'occurrence, cela ne nous concerne pas ici, le Grand Conseil ayant déjà pris acte d'un rapport informatif à ce sujet le 19 juin 2013. La mission de la SA est de promouvoir, développer, construire et exploiter un quartier d'innovation sur le site blueFACTORY. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre d'une promotion économique dynamique, respectueuse de l'environnement et privilégiant des exécutions innovantes, tout en utilisant des moyens et matériaux d'avenir dans un souci de développement durable.

Le quartier d'innovation a pour mission de base d'accueillir des projets d'innovation et de développement avec une orientation technologique à vocation zéro carbone. Le rapport présente un aperçu des plates-formes économiques qui seront développées dans un contexte de partenariat public-privé, impliquant étroitement aussi bien les milieux économiques que scientifiques et universitaires, ainsi que le financement de deux projets sur les quatre qui sont prévus. Nous discuterons des crédits demandés pour les projets SICHH et SLL toute à l'heure, tandis que les deux autres projets seront présentés dans le courant de l'automne.

Cela étant, la commission a pris connaissance d'un état des lieux présenté par les commissaires du Gouvernement, en complément au rapport.

Le projet prévoit un développement en trois phases: la première phase, sur une période de 2 ans, vise à mobiliser les espaces disponibles pour permettre aux projets de plates-formes et d'entreprises de débiter leurs activités; la phase deux, sur une période de trois à cinq ans, permettra de construire une première étape (13 000 m²; 50–60 millions de francs d'investissements) et d'atteindre l'équilibre financier;

la dernière phase, de cinq à vingt ans, est conçue comme une phase de croissance selon la demande, permettant de développer des partenariats financiers.

Le site a connu un grand succès: vingt sociétés y travaillent déjà et les demandes de locaux sont en constante augmentation. Le financement du projet se fait en deux phases séparées: l'une pour la construction et l'exploitation de l'infrastructure, l'autre pour le soutien à certains projets de contenu.

Les investissements dans l'infrastructure se feront par le biais de la SA: transfert des terrains (24 millions de francs) et versement d'un million de francs (50% canton, 50% Ville de Fribourg) provenant du solde de la provision réalisée pour l'achat des terrains Cardinal. Quant au soutien des projets de plates-formes technologiques, deux sont à décider aujourd'hui et font l'objet des décrets annexés au présent rapport: le Smart Living Lab (SLL), centre de recherche commun entre l'EPFL, l'UniFR et l'EIA-FR et portant sur l'habitat intelligent du futur, et le Swiss Integrative Center for Human Health (SICHH), centre de services et de développement dans le domaine de la santé humaine.

Les deux autres plateformes prévues – Inno2 (création d'un centre de services de développement de nouveaux produits pour les entreprises industrielles endogènes) et le BCC (Biofactory Competence Center: centre de formation continue dans le domaine des techniques de production biopharma) – seront discutées ultérieurement.

La commission a posé beaucoup de questions, en particulier sur la transparence, le contenu et le financement tant des infrastructures que des projets, et sur le fonctionnement. Dans l'ensemble, les projets sont accueillis favorablement par l'unanimité de la commission; ce qui reste encore aux yeux de certains membres à éclaircir, ce sont les problèmes de financement et de référendum financier. En particulier, des reproches ont été émis au sujet des contrats passés avec l'EPFL avant que le financement par le canton ne soit assuré. D'autre part, les montants importants injectés par l'Etat appellent des précisions quant à la garantie des investissements et le recouvrement des crédits auprès des start-up. Des doutes ont été aussi émis quant aux questions en relation avec l'UniFR et, en particulier, sur le fait que le financement d'un tel projet semble disproportionné par rapport aux crédits accordés aux diverses facultés de l'UniFR.

Le commissaire du Gouvernement a rappelé que c'est une chance unique que le canton de Fribourg, l'Université et les HES puissent bénéficier du soutien de l'EPFL dans un tel projet d'envergure. Cette chance, d'ailleurs, ne pouvait passer inaperçue, parce que l'on devait absolument éviter de devoir prendre le train en marche et pouvoir tout de suite s'investir dans un tel projet, notamment à cause des retombées importantes sur le canton.

La commission a parfaitement saisi l'importance de ce projet pour le canton de Fribourg – spécialement pour ce qui est de son positionnement national et international – et a relevé que celui-ci constitue véritablement une concrétisation de ce fameux concept de centre cantonal fort que nous appelons tous de nos vœux.

¹ Rapport pp. 903ss.

C'est finalement à l'unanimité que la commission a pris acte du rapport et invite le Grand Conseil à en faire de même.

Castella Didier (PLR/FDP, GR). L'innovation et la créativité permettent à la Suisse de bénéficier d'un tissu économique dynamique, source de prospérité et de pouvoir d'achat, malgré l'inexistence de matières premières. En raison de cette matière grise si précieuse, notre pays occupe la première place de l'indice mondial de l'innovation.

Si la Suisse peut s'en targuer, ce n'est hélas pas encore le cas du canton de Fribourg, qui est loin d'être en tête de peloton en comparaison intercantonale.

Aujourd'hui pourtant nous avons l'occasion de changer des choses et de démontrer que nos faiblesses, souvent décriées dans cette salle, peuvent se transformer en forces. Le parc technologique blueFACTORY est l'occasion de prouver par l'exemple que la politique foncière active menée sur l'ancien site de Cardinal conduit au succès; de démontrer qu'au delà des mots, nous sommes capables de nous engager concrètement pour le développement d'une économie innovatrice et créatrice, génératrice d'emplois à forte valeur ajoutée; de démontrer que nous défendons par l'acte une croissance économique respectueuse du développement durable. Enfin, ce projet permet de lutter contre la fâcheuse tendance de notre canton à se transformer en un canton dortoir dont personne ne veut, conséquence directe d'un développement démographique insuffisamment accompagné de création d'emplois.

Propulsons donc notre canton dans le monde économique à succès d'aujourd'hui, celui de l'innovation et de la technologie. Et ceci en intelligente collaboration avec nos écoles, nos institutions cantonales et fédérales, nos entreprises, avec les leaders suisses de l'innovation. Rappelons ici que ce financement important reste toutefois modeste en comparaison des montants investis dans d'autres cantons; pensons aux 400 millions de francs investis en Valais pour le projet Energypolis.

De plus, l'engagement financier de notre canton engendre, par effet domino, des arrivées importantes de crédits. Notamment par l'investissement privé, mais aussi par l'investissement d'autres institutions publiques telles que l'EPFL.

Enfin, la reconnaissance et l'aura internationales souhaitées pour ce projet passent forcément par une dimension critique que nous ne pouvons pas prétendre par nos seuls moyens. La collaboration avec différents acteurs dans le domaine de l'innovation est donc essentielle. Ne voyons donc pas l'EPFL comme un concurrent, mais bien comme un partenaire précieux qui nous permettra d'atteindre des objectifs internationaux ambitieux tels que la reconnaissance d'un hub européen d'innovation sur le site de Fribourg.

Le canton de Fribourg possède de nombreux atouts pour négocier ce virage technologique. Il détient des institutions de formation d'excellence. Il occupe un endroit stratégique en Suisse, à la frontière des grandes forces économiques et linguistiques de ce pays. Il a aussi ses faiblesses et je l'affirme, malgré les attaques virulentes et incessantes du parti socialiste à des fins électoralistes et au détriment de l'emploi et de

l'intérêt économique de Fribourg: notre canton est à la traîne en matière de fiscalité et peine à réagir, alors que les cantons limitrophes ont eux saisi l'importance de rester attractifs.

J'appelle donc le Conseil d'Etat à agir rapidement en faveur d'une politique fiscale attractive qui créera, à ne pas en douter, rapidement de nouvelles richesses, tout en évitant des pertes douloureuses en matière d'emploi. Sans un minimum d'attractivité fiscale, les efforts et les investissements consentis aujourd'hui pour ce projet pourraient s'avérer vains.

Mesdames, Messieurs, on ne s'engage pas dans le développement de start-up, de plates-formes technologiques sans risque. Nous avons aujourd'hui le choix de freiner, de choisir de négocier ce virage sans danger, en sachant toutefois que nous perdrons définitivement le contact avec la tête de la course de la réforme à l'innovation. Nous avons aussi la possibilité de peser sur l'accélérateur et de rester en tête de la course, moyennant quelques risques supportables.

Fribourg doit oser. Fribourg doit être visionnaire. Nous avons le choix de l'immobilisme rassurant contre celui de l'action courageuse. Le groupe libéral-radical a fait à l'unanimité le choix de l'action. Nous vous demandons donc de soutenir le Conseil d'Etat dans cette voie du futur. Semons aujourd'hui pour récolter demain les fruits de la prospérité, de la qualité de vie et du pouvoir d'achat, en harmonie avec notre nature, pour le bien des générations futures de nos enfants. Mesdames, Messieurs, osons le pas de la technologie et de l'innovation.

Rauber Thomas (PDC/CVP, SE). Le groupe démocrate-chrétien – bourgeois-démocratique remercie le Conseil d'Etat pour ce rapport détaillé. Avec beaucoup d'intérêt, notre groupe a découvert un aperçu des plates-formes technologiques prévues sur le site blueFACTORY.

Le rapport nous a donné les premières estimations des incidences financières des différents projets. On constate avec satisfaction que la SA est maintenant créée. Le conseil d'administration et un conseil stratégique sont constitués. Sur le site, un dynamisme s'est déjà installé avec, comme on l'a déjà dit, vingt start-up avec plus de septante personnes qui y travaillent déjà. Donc, plus de places de travail aujourd'hui qu'à la fermeture du site Cardinal. De nombreuses demandes sont en attente. L'esprit d'innovation est présent et favorise les synergies entre les milieux académiques et industriels.

Le groupe démocrate-chrétien – bourgeois-démocratique partage l'avis du Conseil d'Etat qu'avec blueFACTORY et ses plates-formes technologiques, on a un potentiel énorme pour l'innovation et pour l'économie du canton de Fribourg.

BlueFACTORY ist für den Kanton Freiburg ein wichtiger Eckpfeiler für die zukünftige wirtschaftliche und wissenschaftliche Entwicklung im Kanton. Unsere Universität, die Freiburger Hochschulen sind ebenso eingebunden wie die neue Antenne der ETH Lausanne mit dem Smart Living Lab. Mit dieser Antenne der ETH Lausanne wird der Kanton Freiburg auch Teil des nationalen Innovationparks. Dies ist für die Visibilität des Standorts Freiburg als Innovationsstätte sehr wichtig.

Die Fraktion der Christlichdemokratischen Volkspartei und der Bürgerlich-Demokratischen Partei unterstützt das Eintreten auf die zwei nachfolgenden Dekrete und ist überzeugt, dass hier ein Innovationsquartier entsteht mit nationaler und internationaler Ausstrahlung.

Waeber Emanuel (UDC/SVP, SE). Avec beaucoup d'intérêt et surtout de curiosité, notre groupe a étudié ce rapport concernant le financement des plates-formes technologiques sur le site blueFACTORY.

Nous devons constater que ce rapport se présente sous une forme lacunaire. Selon notre appréciation, il lui manque surtout le financement à moyen et long terme des différents projets à réaliser. Nous attendions que le Gouvernement nous présente un projet exhaustif, c'est-à-dire avec les deux projets Inno2 et Biofactory Competence Center. Et dans ce contexte, il nous manque également une vue d'ensemble des moyens qui seront mis à disposition en faveur de l'EPFL, de notre Université et des HES. Vous dites, dans les conclusions du rapport (ch. 11) que «le Conseil d'Etat et le Grand Conseil doivent montrer aujourd'hui le même courage en cherchant des solutions adéquates pour le financement de ce projet phare pour l'avenir de notre canton». Et comme exemple, vous mentionnez la création de l'Université et la construction de nos barrages hydroélectriques. Nous constatons que cette comparaison nous semble tout d'abord peu opportune et démontre le manque de respect et d'humilité envers la chose politique.

Dazu ein Beispiel: Einer Ihrer Vorgänger, nämlich der legendäre ehemalige Staatsrat Georg Phytton, hatte bereits Ende des 19. Jahrhunderts eine erste und visionäre Idee, nämlich die Gründung der hiesigen Universität vor 125 Jahren. Und wie, meine Damen und Herren, hat er sie finanziert? Indem er im Jahre 1892 unsere Kantonalbank, die Freiburger Kantonalbank gegründet hat und mit dem Einkommen die Universität finanziert hat. Das, meine Damen und Herren, sind Visionen.

Nous pouvons vous assurer que notre groupe soutient pleinement ces projets d'innovation à Fribourg. Par contre, nous nous posons des questions sur la transparence, le contenu, le financement et le fonctionnement de ces différents projets, comme l'avait déjà mentionné M^{me} la Présidente de la commission.

D'abord la transparence: c'est le 28 mars de cette année que nous prenions acte que le Conseil d'Etat avait signé une déclaration d'intention avec l'EPFL et les autres cantons romands. Et lors de la séance de la commission, nous avons appris que le Conseil d'Etat avait déjà signé une convention sur l'implantation de l'EPFL à Fribourg le 11 mars dernier. Ceci sans s'assurer auparavant du financement de ce projet.

Wir bedauern zudem, dass der Staatsrat bezüglich des Projekts «Wohnen der Zukunft» nicht vorgängig die Meinung der Universität eingeholt hat. Sie gehen in fahrlässiger Art und Weise mit dem Budget der Universität um, indem Sie insbesondere im Bereich der Naturwissenschaften gekürzt haben. Wie, meine Damen und Herren, können wir von

unserer Universität mittel- und langfristige Planungssicherheit verlangen, wenn ihr der Staatsrat ohne vorherige Ankündigung das Budget kürzt?

Depuis la création de la Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (BFF SA) le 12 février 2014, nous prenons acte qu'un conseil d'administration et un comité stratégique ont été instaurés. Depuis cette date, la gestion du site sera donc assumée par ladite société et ses conseils. Compte tenu de l'opacité financière qui règne autour de ce projet avant la création de la SA, nous nous posons les questions suivantes: quels ont été les coûts pour l'Etat des nombreuses études menées du concours organisé par la mise à neuf du site? En capitalisant à hauteur de 50 millions de francs, les terrains seront-ils encore commercialisables en cas de difficultés financières de la société? Enfin, vous l'avez mentionné, les start-up qui sont désormais intimement liées à blueFACTORY: selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, seulement 50% des jeunes entreprises survivent dans les cinq ans après leur création; et selon les experts de la branche, seules 10% à 20% des start-up réussissent à subsister dans le domaine de la technologie.

Nous souhaitons recevoir une vue d'ensemble sur ce qui s'est fait jusqu'à présent.

Und plötzlich eilt es, weil anscheinend Termine für die Eingabe zur Erlangung von Bundessubventionen über einen möglichen Westschweizer nationalen Innovationsspark unbedingt noch bis Ende Juni dieses Jahres eingehalten werden müssen. Dieses Vorgehen, meine Damen und Herren, kommt uns irgendwie bekannt vor. Mit wie vielen Bundesbeiträgen kann der Kanton dabei rechnen?

Wie Sie feststellen können, ergeben sich unsererseits noch viele offene Fragen. Dies hat nichts mit mangelndem Mut zu tun, sondern beruht auf bereits gemachten Erfahrungen in unserem Kanton. Denn es liegt in der Verantwortung des Parlaments, dass sich betreffend Transparenz und insbesondere Finanzierung dieselben Fehler und Unterlassungen nicht wiederholen, wie wir sie in jüngster Vergangenheit bei anderen Hauptprojekten erleben mussten.

Pour toutes ces raisons, notre groupe regrette que le Conseil d'Etat n'est pas apte et disposé à nous présenter un projet plus approfondi, affiné et avec moins d'incertitudes. Nous prenons alors acte de ce rapport. Et notre groupe va soutenir les deux décrets.

Thévoz Laurent (ACG/MLB, SC). Le groupe Alliance centre gauche a bien sûr pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de ce sujet. Il y a longtemps qu'il était préoccupé, occupé et intéressé par la question de la mise en valeur du site blueFACTORY.

Il est convaincu, comme le Gouvernement, qu'il s'agit d'un projet phare du canton pour quelques décennies et un défi considérable, mais aussi une opportunité unique que le canton a de pouvoir se projeter dans le vingt-et-unième siècle. Je me limiterai ici aux aspects généraux de la mise en œuvre du site. On parlera, lorsque le temps viendra, des plates-formes particulières dont on prévoit l'installation sur le site.

Ce qui me paraît particulièrement intéressant c'est l'ambition. Il y clairement l'ambition d'un projet d'envergure nationale, voire internationale, ce qui est peut-être un peu risqué, mais signale au fond l'importance de cette opération-là.

Le caractère de quartier de l'innovation nous paraît important à souligner, dans le sens où il ne s'agit pas d'avoir un parc isolé du reste de l'Agglomération fribourgeoise, mais plutôt un morceau de ville au centre de l'Agglomération de Fribourg. C'est ce qui fait d'ailleurs aussi une partie de son attractivité. Il y a peu d'endroits similaires, sur l'ensemble du Plateau suisse, qui peuvent se targuer de pareils avantages de localisation.

Finalement, le fait que cette opération permette à Fribourg de participer au Parc national d'innovation (PNI) nous paraît essentiel. Effectivement, cela permet de remettre Fribourg sur la carte du pays. Il y a plusieurs opérations menées actuellement au niveau fédéral qui nous voient malheureusement constater le fait que Fribourg n'apparaît plus. On peut mentionner pour exemple le Projet de territoire Suisse. C'est une des manières importantes qui permet à Fribourg d'exister au plan national.

Les deux ou trois observations que j'aimerais faire en complément ne sont pas des critiques destructrices, mais plutôt des soucis que nous aimerions voir pris en compte pour compléter et parfaire le projet en question. Nous ne pouvons pas être être meilleurs et bons du premier coup.

Le premier doute est qu'il nous semble qu'il y a un besoin de consolider l'option zéro carbone. Il y a des progrès qui ont été faits, des choses qui ont été précisées et proposées. Mais selon nous, le concept et la mise en œuvre pèchent encore par trop d'aspects vagues et généraux. Si nous voulons être exemplaires au niveau international, nous pouvons encore améliorer cette dimension essentielle dans la carte de visite du parc zéro carbone. Son insertion dans la ville nous semble aussi pouvoir être retravaillée un peu plus, en particulier pour l'accueil des services à la collectivité. Si l'on pense par exemple à des crèches, on va se demander comment elles vont être insérées, sachant que toutes les surfaces seront en location. Donc, une crèche devrait, elle aussi, payer une location élevée sur le site, ce qui ne va pas faciliter son installation.

La question du parc urbain qui reviendrait à la charge de la commune nous paraît un peu extravagante. Il fait partie de l'opération et devrait être pris dans l'ensemble des constructions prévues. On construit un parc et il n'y a pas de raison que la Ville soit la seule et la principale intéressée à son entretien et à sa construction.

Finalement, le dernier point concerne le niveau financier. Là aussi, deux préoccupations: la première est directement liée à l'opération blueFACTORY qui, je vous le rappelle, nous a permis de constater que dans le budget 2014, il y avait zéro franc sous la rubrique blueFACTORY. Si nous avons bien compris, toute la direction du parc va être assumée par les locations perçues par les locaux construits peu à peu sur le site. Cela ne nous paraît pas être des conditions idéales pour faire la promotion et la stimulation d'un parc, qui doit être

exemplaire en matière zéro carbone au niveau international. Il y a là le besoin de mobiliser des fonds pour pouvoir faire vivre ce site sur cette option zéro carbone; nous avons quand même pu constater qu'avec l'arrivée de l'Ecole polytechnique sur le site, le canton de Fribourg se trouve maintenant face à trois grandes institutions académiques qu'il doit financer: l'Université, la HES-SO//Fribourg et l'EPFL. Est-ce que cela n'est pas un peu beaucoup pour un canton de 300 000 habitants? Dans ce sens, nous avons pris note avec satisfaction de l'intérêt et de la prédisposition du Conseil d'Etat à nous présenter un rapport à ce sujet avant les demandes de crédits qui accompagneront les deux prochaines plates-formes qu'on aura l'honneur de traiter en automne 2014.

Mauron Pierre (PS/SP, GR). Le projet présenté est de haute qualité, ambitieux et certainement extrêmement porteur pour le canton de Fribourg. Il mélange des aspects conceptuels, techniques et concrets dans un domaine phare du canton de Fribourg, celui de la construction. Le lien avec l'EPFL est aussi très profitable pour le canton et la synergie à créer avec l'Université et les HES doit être aussi soulignée.

Maintenant, cela ne signifie pas encore qu'il faut applaudir les yeux fermés et s'engager dans des voies que l'on ne pourra pas assumer. Certes, il restera toujours une part d'inconnu, mais en qualité de responsables politiques, il nous appartient d'utiliser au mieux les deniers publics et d'exercer tout de même un certain contrôle.

Dans ce sens, en commission, plusieurs questions ont été posées et n'ont pas toutes reçu les réponses escomptées.

A titre préliminaire d'abord, il convient de souligner le manque d'instruments de contrôle, après l'octroi du montant de 26,2 millions de francs, pour le suivi de ces dépenses et pour la vérification de l'avancement du projet. Il apparaît au groupe socialiste que le montage financier de ce projet a été établi d'une manière extrêmement rapide et il nous semble, dans de telles conditions, qu'il peut être facile de confondre vitesse et précipitation. Si le projet SICHH est un projet très bien ficelé et demande un prêt remboursable, il n'en va pas du tout de même avec le projet Smart Living Lab qui contient une part d'inconnu relativement grande. Il ne s'agit bien évidemment pas de faire capoter ce projet par une non-entrée en matière comme certains le voudraient, mais il ne faut pas perdre de vue, M. le Commissaire, que nous nous trouvons à quelques millimètres du référendum financier obligatoire et que de ce fait, nous devons faire preuve d'une prudence accrue, surtout lorsqu'il s'agit de dépenser 26 millions de francs de la main droite, alors que de la main gauche, on n'arrive pas encore à digérer les mesures de restrictions budgétaires que vous voulez imposer avec le deuxième paquet de mesures pour économiser 2,3 millions de francs.

Cela étant, le groupe socialiste souhaite que ces montants ne soient alloués uniquement qu'après un contrôle minutieux et que le suivi de ce projet soit vraiment transparent, tant au niveau des coûts que de l'avancement des travaux; et pour cela, nous comptons sur vous. Par ailleurs, pour que le groupe socialiste donne son aval, un point doit absolument être éclairci: selon ce projet, l'EPFL va recevoir un subvention-

nement important de 19,1 millions de francs pour la phase initiale de cinq ans, puis 6,4 millions de francs dès 2019. La convention conclue avec l'EPFL porte sur vingt ans. D'un autre côté, pour la même période, l'Université de Fribourg recevra 3,1 millions de francs et la Haute école d'ingénieurs et d'architectes, 4,1 millions de francs. Et dès 2019, seule une contribution réduite à 0,6 million de francs pour l'Université et à 0,7 million de francs pour l'EIA-FR sera attribuée et intégrée dans leur budget courant.

Or, pour le groupe socialiste, il est essentiel que l'UniFR et l'EIA-FR restent des partenaires à part entière de ce projet et ne doivent pas en être écartées après cinq ans pour des raisons financières. De même, si la subvention pour l'EPFL est assurée pour la période post-2018, qu'en est-il pour les deux HES fribourgeoises?

Ce n'est que si le Conseil d'Etat s'engage ce jour formellement et définitivement pour que l'UniFR et l'EIA-FR demeurent, quoi qu'il arrive, partenaires de ce projet et pour que le financement qui leur sera accordé après 2018 soit suffisant – en plus de leur budget ordinaire et non pas pris sur leur budget ordinaire, quand bien même d'autres difficultés financières peuvent surgir pour l'Etat –, que le groupe socialiste entrera en matière et soutiendra ce projet.

Il est en effet exclu pour nous que l'EPFL soit privilégiée au détriment de nos deux Hautes écoles. Au début, il était évoqué l'idée d'une convention écrite entre le Gouvernement et nos deux Hautes écoles. Mais pour ne pas rendre impossible la réalisation de ce projet, ni figer un accord dans des réalités qui peuvent être très différentes en 2018, il nous faut, M. le Commissaire du Gouvernement, votre engagement ferme sur ces deux points, avec l'aval du Conseil d'Etat, pour que nous puissions vous le rappeler si votre mémoire devait faillir ou si un successeur éventuel allait ne pas s'en souvenir.

Quant aux propos tenus par le président du parti radical et à ses railleries sur le parti socialiste, je me permets juste deux remarques: d'abord, ce qu'il faut savoir, c'est que pour l'établissement d'un PNI sur deux sites en lien avec les deux EPFL, deux parlementaires fédéraux ont porté ce projet à bout de bras; M. Beat Vonlanthen pourra vous le confirmer tout à l'heure et il l'avait déjà dit lors des séances avec la CAPE, il s'agit de M. Jean-François Steiert et de M^{me} Christine Bulliard-Marbach. Je ne crois pas que l'un des deux soit radical; deuxièmement, ceux qui s'opposent à ce projet, soit en commission avec une froideur relativement importante, soit aujourd'hui, ce n'est pas le groupe socialiste; ce sont les personnes qui se trouvent juste à côté de vous, les députés du groupe de l'Union démocratique du centre. Et justement l'un de ses membres, peut-être le porte-parole, se retrouvera sur la liste que vous défendez au Conseil d'Etat. Et c'est cette personne là que vous essayerez de faire passer au Conseil d'Etat. Donc, peut-être avant de railler les adversaires, il vaut mieux balayer devant sa porte et prendre les dispositions qui doivent être prises chez vous pour que le projet soit porté au Conseil d'Etat après 2016 également.

Collomb Eric (PDC/CVP, BR). J'apprends par le biais du député Mauron que Emanuel Waeber, notre collègue, sera

candidat pour le Conseil d'Etat. Je ne sais pas si j'ai mal interprété, mais enfin il n'y a que vous qui le savez.

Je n'ai aucun lien d'intérêts avec le sujet qui nous occupe aujourd'hui, si ce n'est d'avoir été le premier à souhaiter la création d'un parc technologique dans ce canton avec le postulat que j'ai déposé en 2007 déjà. Le projet n'a pas vraiment démarré en juin 2011, comme pourrait le laisser penser l'historique mentionné dans le rapport, mais bien en 2007 par le dépôt de ce postulat qui a été accepté en février 2010 par le plénum avec 88 oui et une abstention, celle de M. le député Claude Chassot. Vous conviendrez donc que cela fait parfois du bien de se rafraîchir la mémoire.

Je commencerais par rappeler le positif du projet. C'est un projet certes enthousiasmant, plein de promesses, qui permet surtout à notre canton de se profiler dans des domaines extrêmement prometteurs qui ont un potentiel de croissance extraordinaire. Je suis convaincu que c'est aussi le début d'une aventure qui marquera certainement l'histoire économique de notre canton. Mais il y a une certaine euphorie qui ne devrait pas être enivrante. Il faut être plutôt pragmatique et j'aimerais à ce propos rappeler deux choses: au-delà de la création d'emplois à haute valeur ajoutée et du fait de profiler Fribourg dans le domaine du high-tech, il faut absolument garantir le retour sur investissement par le transfert technologique dans des industries existantes ou à créer, et si possible pour la majorité dans notre canton. Qui pourrait cautionner la dépense de ces millions de francs, puisqu'aujourd'hui on est en train de parler de plusieurs dizaines de millions de francs, pour voir finalement s'exporter nos produits, nos entreprises ou les nouvelles entreprises dans d'autres cantons ou dans d'autres pays? Je pense que le transfert technologique est un point crucial qui doit être réussi, soit le retour sur investissement pour notre canton avec un transfert technologique dans ledit canton. Il ne faudrait pas que blueFACTORY devienne un club formateur, comme on peut le connaître dans le hockey ou le football, et qui verrait ensuite partir ses talents dans d'autres cantons, d'autres clubs ou d'autres pays;

Un autre point important, est ce fameux triangle d'or: innovation, fiscalité et politique foncière active. Il est clair que nous faisons un grand pas dans le sens de l'innovation; c'est ce que l'on souhaite. Par contre, je pense que si les deux autres côtés du triangle que sont la fiscalité et la politique foncière active ne répondent pas, si l'on n'a pas le foncier ni une fiscalité attractive, on pourra bien avoir un niveau d'innovation extraordinaire, je pense que cela ne servira à rien. Et en termes de fiscalité, mon collègue Castella l'a mentionné tout à l'heure, c'est vrai qu'il y a des cantons qui sont extrêmement offensifs comme le canton de Vaud qui a annoncé dernièrement un taux unique à 13,5% ou 13,8%. On voit que des cantons voisins sont extrêmement offensifs et il faudra bien que notre canton se positionne aussi sur cette question, cela ne fait aucun doute. Donc le foncier et la fiscalité sont absolument nécessaires.

Je fais aussi un petit clin d'oeil en guise de conclusion: blueFACTORY, c'est vrai que c'est beaucoup d'espoir, mais c'est aussi pas mal d'incertitudes. Il est donc crucial d'éviter des

ratages aussi invraisemblables que celui qu'on a pu vivre dernièrement avec Farmwood.

Suter Olivier (ACG/MLB, SC). Je voudrais communiquer sur trois éléments: premièrement, et M. Vonlanthen, vous serez le premier à vous en réjouir, j'avais émis assez de doutes sur la manière dont le dossier blueFACTORY avait été amorcé pour me réjouir aujourd'hui que vous nous présentiez ce rapport et que les deux plates-formes sur lesquelles nous allons voter soient lancées et bien en route. Je remercie toutes les personnes qui se sont engagées pour que ces choses se mettent en place de manière valable; le deuxième élément concerne le reste des activités blueFACTORY: les plates-formes représentent une partie des activités, mais les autres seront réparties selon un principe de location qui interviendra entre la SA et les futurs locataires. Et là, j'aurai le souci que, comme on a eu une exigence de qualité d'innovation véritable par rapport aux plates-formes qui nous sont proposées aujourd'hui, on poursuive sur la même voie pour n'admettre sur blueFACTORY que des sociétés qui répondent véritablement à des critères d'innovation d'une part, mais qui répondent aussi aux exigences zéro carbone, lesquelles sont l'un des aspects excessivement positifs du site et qui le distinguent au niveau suisse. Donc, à ce niveau-là, M. le Commissaire du Gouvernement, j'aimerais vous entendre sur la manière dont les locataires vont être sélectionnés, sur le comité de sélection qui opérera et sur les critères qui seront mis en place, lesquels, pour l'instant dans la première version qu'on a vue, étaient à mon avis trop peu exigeants; le troisième élément porte sur une question de langage, une question qui, pour moi, relève aussi un peu d'une mentalité. En p. 6 du rapport qui nous est soumis aujourd'hui, en bas du tableau récapitulatif du coût et du financement des projets, on peut lire les termes «à fonds perdus: 26,3 millions de francs». Je n'ai jamais vu dans un crédit d'engagement pour une route ou pour un bâtiment que l'argent engagé l'était à fonds perdus. Et j'ose espérer qu'ici il soit engagé, comme pour d'autres choses, en tant qu'investissement pour assurer le futur de notre canton.

Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV). Lors de sa séance préparatoire, les députés de la Ville de Fribourg ont examiné le rapport sur le financement des plates-formes technologiques sur le site blueFACTORY.

Nous soutenons vivement ces plates-formes technologiques qui valorisent le canton de Fribourg en termes d'image, mais aussi au niveau économique. Je ne ferai pas de commentaires sur les dégâts d'image énormes du dossier Farmwood.

Le dynamisme de ces plates-formes a d'ailleurs été relevé hier au journal télévisé de 19 h 30 de la RTS, par le rédacteur en chef de l'Hebdo, dans le cas d'un dossier à paraître sur le dynamisme économique de la Suisse romande.

Cependant, nous vous posons la question suivante: combien d'entreprises non subventionnées sont parties prenantes de ces plates-formes et, si possible, lesquelles? Ceci dans le but de créer des emplois et de dynamiser de manière effective le développement économique du site et donc de toute la région.

Clément Pierre-Alain (PS/SP, FV). Je déclare d'abord mes liens d'intérêts: j'appartiens au conseil d'administration de blueFACTORY en collaboration avec M. le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen, mais également en collaboration avec des représentants du monde économique et du monde des écoles polytechniques, puisque nous avons, dans ce conseil d'administration, non seulement un représentant du polytechnicum de Lausanne, mais également un représentant du polytechnicum de Zurich.

Je vous dis cela pour vous assurer que dans ce domaine-là, les travaux qui ont commencé à partir de la création de la Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (BFF SA) vont bon train et qu'il est évident que nous sommes au courant de l'ensemble du dossier, tant en ce qui concerne le contenu que le contenant. Dans ce domaine-là, j'aimerais déjà vous dire que s'il y a eu des travaux à financer dans le cadre des études préliminaires, ces travaux ont été financés par les organes qui ont précédé cette création de la société BFF SA, à savoir le comité de pilotage politique; ceci dans le cadre des montants que tant que le Grand Conseil et le Conseil Général avaient accordés en 2012 pour l'achat de ces terrains.

J'aimerais également vous dire que les travaux vont bon train. Evidemment ces deux dossiers, dont nous aurons à discuter sous l'angle des décrets, correspondent tout à fait aux domaines de compétences de notre économie. Certains l'ont rappelé, mais j'aimerais insister sur quelques éléments: l'enjeu est énorme, parce qu'il s'agit évidemment de régler ou d'avoir quelques éléments complémentaires pour notre économie et d'être conscient de la concurrence interne à notre pays, puisque l'on sait qu'il y a d'autres projets dans notre pays, mais qu'il y a également une énorme concurrence internationale. En fonction de nos relations avec l'Europe, qui est quand même un élément non négligeable, les dossiers de correspondance avec le monde économique international sont absolument vitaux pour notre région.

Je suis conscient du fait que tout n'est pas parfait à l'heure actuelle, mais vous avez un dossier qui est évolutif et qui, chaque jour, évolue dans le sens de certaines préoccupations que j'ai entendues. C'est bel et bien dans ce sens que nous devons agir. Pour y parvenir et pour permettre à notre canton de disposer d'un nouvel élan, car c'est l'enjeu dont il s'agit aujourd'hui, je ne puis que vous demander non seulement de prendre acte avec satisfaction du rapport, mais également d'apporter votre soutien le plus unanime possible à ces deux décrets.

La Ville de Fribourg que je représente ici est évidemment heureuse d'être associée à cette démarche. La Ville de Fribourg, capitale de notre canton, est fière de participer activement à la concrétisation d'un centre cantonal fort. J'aimerais dire à l'intention de M. Collomb, qui a parlé d'une politique active dans le domaine de la politique foncière que nous avons déjà été actifs dans ce domaine-là, puisque grâce à votre appui, grâce à l'appui du Conseil Général de la Ville de Fribourg, nous avons pu acquérir ce terrain à un prix suffisamment intéressant pour nous permettre d'investir dans ce projet.

C'est dans ce sens-là que je vous demande évidemment d'apporter votre soutien, indépendamment des visées électoralistes que certains ont démontrées tout à l'heure.

Thévoz Laurent (ACG/MLB, SC). C'est juste pour préciser un petit élément que j'ai oublié de mentionner tout à l'heure et qui intéresse le Grand Conseil en particulier: en commission, nous avons eu la possibilité de prendre connaissance de la création, dans le système de gouvernance de blueFACTORY, d'un groupe stratégique d'accompagnement. Composé de personnalités internationales de renom qui devraient permettre à la direction et au Conseil d'Etat de pouvoir avoir des inputs pour évaluer et faire des propositions sur la manière d'orienter blueFACTORY. Il me semblerait important que ce groupe et ces réflexions puissent être aussi à la portée du Grand Conseil. Effectivement, nous serons tôt ou tard interpellés par des projets de financement qui toucheront le développement futur de blueFACTORY; il reste encore à trouver une modalité qui permette au Grand Conseil de prendre connaissance de certaines des réflexions et des propositions de ce groupe. On attend encore, de ce point de vue, des précisions de la part du Conseil d'Etat. C'est pour cela que je me suis permis de reprendre la parole.

La Rapporteuse. Au nom de la commission, je constate avec satisfaction que tous les groupes et tous les orateurs qui se sont exprimés relèvent l'importance du projet pour le canton de Fribourg. Et tous ne remettent pas en cause la nécessité d'assurer la place de Fribourg au centre de la Confédération, ainsi que sur un plan international.

Je relève aussi que plusieurs orateurs ont souligné l'importance de l'enjeu que représentent ces deux projets dans l'ensemble de la structure blueFACTORY pour le positionnement du canton.

Les questions relatives au financement, à la transparence, ainsi que les inconnues qui subsistent encore et qui signifient une certaine prise de risques, ont également été abordées au sein de la commission. Il est clair que la commission a entendu les explications qui ont été données par MM. les Commissaires du Gouvernement. Nous devons partir de l'idée que pour des projets comme ceux-ci, nous ne pourrions jamais avoir des garanties absolues, mais en revanche, si nous nous limitons à la frilosité et que nous voulons avoir des certitudes, nous ne pourrions jamais nous lancer dans des projets d'envergure pour ce canton. Et cela, je crois que la commission l'a bien compris, puisqu'elle a été tout à fait favorable à l'ensemble de ces projets.

Je rappellerai aussi qu'il y a quand même un certain nombre de garde-fous qui ont été mis en place pour la gestion et la gouvernance des éléments contenus dans ce site. En particulier, une charte d'utilisation a été édictée et cette charte fixe les conditions auxquelles les sociétés, ainsi que les entreprises qui viendront s'implanter sur ce site, devront se soumettre.

Je laisserai le soin à M. le Commissaire du Gouvernement de développer davantage ces aspects de financement, de transparence et de gouvernance. Je voudrais simplement préciser que l'idée qui est à la base est qu'il y ait un retour impor-

tant sur investissement, raison pour laquelle, évidemment, les efforts financiers – par rapport à ce qui est consenti pour l'Université de Fribourg ou pour les Hautes écoles – peuvent s'expliquer ici, parce qu'on va donner beaucoup, mais on va recevoir encore plus. C'est en tout cas l'option qui est prise dans ce dossier.

Je rappelle aussi que la Ville de Fribourg a beaucoup insisté sur cet aspect innovant à la fois pour le centre cantonal et pour le canton tout entier. Effectivement, je pense qu'ici, nous ne pouvons pas nous permettre de nous limiter à de pures questions de stratégie financière. Nous devons nous lancer dans une aventure qui demande un minimum de prise de risque.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Merci à tous les intervenants pour leurs prises de position et leurs questions. Je vais faire quelques remarques introductives, puis donner des réponses à ces différentes questions et aussi prendre position sur les différentes remarques.

Dès les années cinquante, notre canton a connu une mutation décisive, qui nous a conduit d'une société agraire à une société industrielle. Désormais, nous vivons une nouvelle mutation, tout aussi cruciale, qui nous conduit vers la société de l'innovation. L'innovation est aujourd'hui l'un des principaux moteurs de la croissance. L'innovation permet d'assurer la compétitivité et la pérennité des entreprises, donc de préserver et de créer des emplois, mais aussi de la richesse. Le canton de Fribourg dispose d'institutions et d'outils performants pour soutenir les défis de cette mutation. Pensons à l'Université, aux HES, à l'Adolphe Merkle Institut, à la politique des clusters et d'autres. Nous avons une base solide pour profiler notre canton dans le domaine de l'innovation. Le quartier d'innovation blueFACTORY représente en quelque sorte la clé de voûte de l'édifice.

Fribourg doit prendre sa place dans le dispositif d'innovation de la Suisse. Ce positionnement est essentiel pour garantir le développement économique de notre canton. Il ne s'agit pas de se focaliser sur les entreprises étrangères high-tech. Le processus d'innovation concerne autant les entreprises industrielles existantes, nos PME, que notre promotion exogène. La seule manière de défendre pour notre population un niveau de vie parmi les plus hauts de la planète est d'imaginer sans cesse des produits nouveaux et plus performants pour assurer la compétitivité et la pérennité de nos entreprises et de notre économie.

Deux mots sur le financement: nous avons fait une distinction entre le contenant et le contenu. Pour le contenant, pour les maisons et les bâtiments, c'est la société BFF SA qui a la responsabilité de s'occuper de les mettre en place. Sur la base de ce capital-actions qu'elle a à disposition – capital-actions de la Ville et du canton de Fribourg –, elle peut avoir des crédits bancaires et financer ces bâtiments via ce biais.

Pour le contenu, c'est différent. Là, nous devons avoir des plates-formes comme les quatre plates-formes qui sont prévues maintenant et dont nous vous présentons les deux premières. Il doit y avoir un certain soutien de l'Etat, en tout cas

pour la phase de démarrage. Je me permets maintenant d'en venir aux différentes remarques et questions.

Ja, es eilt effektiv. Wir müssen vorwärts gehen, wenn wir unser Projekt realisieren wollen.

Vous avez demandé que l'on vous présente les quatre projets en même temps. Les projets n'ont pas le même degré de préparation. Il y a deux projets de plates-forme qui sont prêts à être réalisés. Nous vous avons fait un rapport pour vous expliquer le cadre général. Nous avons été transparents et nous avons répondu à vos questions en commission. Je suis prêt à donner de plus amples explications aujourd'hui.

Sie haben von der visionären Idee gesprochen, die unsere Vorgänger eben gehabt haben. Das ist richtig. Wir haben das in unserer Botschaft mit Recht entsprechend erwähnt.

Diese Visionen müssen wir auch heute haben, meine sehr geehrten Grossrätinnen und Grossräte. Wenn wir für die nachkommenden Generationen Wohlstand schaffen wollen, dann müssen wir heute diesen visionären Ansatz haben und unsere Verantwortung übernehmen. Sie können nicht nur poltern, Herr Waeber, sondern Sie müssen auch Verantwortung übernehmen. Sie müssen auch Verantwortung für die zukünftigen Generationen übernehmen und damit komme ich zum dritten Punkt, den Sie erwähnt haben.

Vous nous demandez pourquoi nous avons signé un accord, une convention avant de venir au Grand Conseil. Si on venait maintenant avec la demande suivante: «Donnez-nous, s'il-vous-plaît, le feu vert pour pouvoir discuter avec la présidence de l'EPFL», qu'auriez-vous dit? Vous auriez eu raison de nous dire que le Conseil d'Etat ne fait pas son travail, car il n'anticipe pas. Nous avons eu des heures et des heures de discussion avec la présidence, des négociations pour avoir un dossier bien ficelé. Comme toujours, nous devons dire que c'est sous réserve de l'acceptation du Parlement. Bien évidemment, c'est sous réserve de l'acceptation par le peuple. Le Gouvernement doit prendre ses responsabilités.

Je reviens encore une fois sur la question de l'urgence. Si on n'entre pas en matière aujourd'hui, si vous refusez d'accepter le projet SLL, le train part sans nous. On peut oublier l'antenne EPFL, ainsi que la participation au PNI. Nous pouvons essayer de faire quelque chose dans le cadre de l'innovation, mais l'innovation doit pouvoir utiliser les contacts internationaux. Sans cela, ça ne va pas.

J'en viens aux autres questions. Vous avez demandé les coûts des études pour la phase initiale: le détail du budget d'études de 2,5 millions de francs pour dix-huit mois – sous le contrôle du CPP, du Conseil des pouvoirs publics composé entre la Ville et l'Etat de Fribourg – est le suivant, en précisant que les coûts liés au masterplan sont encore en cours d'engagement, que je vous mentionne seulement les grands coûts, mais que je vous peux vous fournir la liste complète: 207 000 francs de frais de mutation, registres fonciers, mandats juridiques; 237 000 francs de coûts opérationnels, y compris salaires et charges des collaborateurs; 124 000 francs d'études préliminaires sur l'inventaire du site avant concours d'urbanisme; 535 000 francs pour le concours d'urbanisme; 180 000 francs

pour les études de masterplan et la préparation du plan d'affectation cantonal; 200 000 francs d'études de mobilité.

Je peux vous fournir plus de détails. Le Grand Conseil doit pouvoir avoir cette information et également la Commission des finances et de gestion, qui a toujours la possibilité d'avoir ces informations.

Je fais une dernière remarque concernant les start-up. M. Weber, les start-up sont une approche très importante. Dans le cadre de la promotion économique, nous ne pouvons pas seulement nous concentrer sur l'implantation des nouvelles entreprises étrangères, que nous avons toujours plus de difficultés à attirer chez nous. Nous ne pouvons pas non plus nous concentrer uniquement sur des projets concrets des entreprises déjà implantées, qui ont des projets d'élargissement et de développement. Nous devons aussi pouvoir valoriser la connaissance qui est produite dans nos Hautes écoles spécialisées. C'est la raison pour laquelle blueFACTORY et ses différentes plates-formes ont une importance cruciale pour notre économie. Les start-up sont des entreprises à gros risques. Toutes les entreprises et les start-up n'ont forcément du succès. Si l'on n'essaie pas, nous ne pouvons pas avoir de résultats.

M. Thévoz, vous avez, à juste titre, dit qu'il faut faire vivre ce site et se focaliser sur l'option zéro carbone. C'est une orientation cruciale. Nous avons pu constater dans nos contacts internationaux que, quand on parle de ce parc d'innovation blueFACTORY zéro carbone, tous nos partenaires étaient très intéressés à entrer en matière. Il y a un grand potentiel pour le développement futur. La deuxième remarque que vous avez faite concerne le rapport et la transparence en lien avec le projet académique et la planification des priorités au sein du canton de Fribourg. Le Gouvernement est prêt à suivre votre proposition de fournir un rapport détaillé en vue de la discussion des deux autres plates-formes. Ce sera fait cet automne de manière très étendue, pour que vous ayez la possibilité de discuter les priorités que nous allons développer.

M. le Député Mauron, vous avez souligné le contrôle des finances. Vous avez raison de dire qu'il est très important qu'un contrôle minutieux soit fait pour chaque projet, en collaboration à l'interne, avec la Direction des finances, mais aussi de la Commission des finances et de gestion, qui aura un œil critique. C'est une mission très claire pour chaque projet. Le gouvernement va jeter un œil très attentif sur cet aspect.

Vous avez souligné un point important: l'Université. Il y a eu quelques discussions, notamment l'année passée, où les doyens vous ont écrit des lettres, en se plaignant qu'ils n'étaient pas tout à fait impliqués. M. le Recteur m'a écrit une lettre datée du 7 mai. Je voulais savoir s'il soutenait vraiment le projet. Je vous fais lecture de quelques phrases importantes: «Die Entwicklung des Innovationsquartiers BlueFactory ist eine wichtige Chance für den Standort Freiburg. Mit dem Innovationsquartier BlueFactory besitzt der Kanton Freiburg innerhalb der sich stark entwickelnden Schweizer Innovationslandschaft einen wertvollen Trumpf, und die Universität Freiburg ist selbstverständlich bereit und sehr daran inter-

essiert, mit ihrem Innovations- und Forschungspotential zu dessen Erfolg beizutragen.»

Il y a un grand enthousiasme de la part de l'Université à collaborer dans tout le projet blueFACTORY. M. le Conseiller d'Etat Siggen va vous présenter tout à l'heure le projet SICHH, où l'Université a créé la première société anonyme pour pouvoir l'utiliser. M. le Recteur Vergauwen le dit aussi pour le projet SLL. Même s'il n'était pas impliqué depuis le début, il nous dit que c'est important pour lui de collaborer. Vous n'avez pas souligné ceci. Vous avez notamment dit que vous vouliez entendre un engagement ferme du Gouvernement, pour qu'il ne laisse pas de côté l'Université et l'Ecole d'ingénieurs. Pour le Smart Living Lab, le Conseil d'Etat a dit qu'il mettait pour les cinq premières années 7,2 millions de francs pour l'Université et l'Ecole d'ingénieurs. A partir de 2019, on mettra dans le budget 1,3 million de francs par année pour l'Université et l'Ecole d'ingénieurs. C'est un engagement moral du Gouvernement de vouloir assurer la pérennité de ce projet. Le projet ne peut pas fonctionner uniquement avec l'EPFL. Il doit pouvoir collaborer avec les deux autres institutions. C'est dans ce contexte qu'on le mettra dans nos Plans financiers. Pour l'instant nous ne pouvons pas encore le faire, puisque c'est à partir de 2019. Je peux dire au procès-verbal que le Conseil d'Etat a la ferme volonté de le faire. Le moment venu, il faudra analyser la question et voir si on ne doit pas encore augmenter les montants. Il faut aussi analyser ces institutions à l'interne et voir si on ne veut pas mettre une priorité sur ces projets, par exemple avoir de l'argent dans ce contexte. De ce côté, le Gouvernement fribourgeois veut que le projet puisse continuer avec nos institutions universitaires et hautes écoles spécialisées.

M. Colomb, vous avez parlé à juste titre du return on investment. C'est crucial. On ne peut pas créer un projet «l'art pour l'art», en disant simplement que, scientifiquement, c'est fantastique. Ceci doit avoir des retombées directes ou indirectes pour la société fribourgeoise et pour l'économie fribourgeoise. C'est le cas. Je vous donne rapidement quelques éléments pour le Smart Living Lab: le point de départ était la force de notre construction; 10,5% des EPT sont dans ce secteur. Pour profiter du développement du bâtiment du futur, je suis convaincu que la compétitivité de cette branche va gagner en images et aussi dans le cadre des nouvelles technologies. Il y a aussi le positionnement du canton comme canton innovant et exemplaire dans le développement durable. Il y a notamment aussi le Solar Decathlon que Patrick Aebischer avait annoncé. Si vous acceptez le projet SLL, Fribourg sera dans la vitrine mondiale avec ce projet extrêmement important. On peut montrer que Fribourg est un site très important. Il y aura non seulement des fruits à cueillir dans le contexte de la collaboration scientifique internationale, mais la promotion économique pourra aussi en profiter, notamment via le Parc national d'innovation, qui sera une vitrine formidable vers l'extérieur.

M. Suter, vous avez parlé des différentes réalisations au sein du site blueFACTORY. Je dois vous rendre attentif au fait que nous avons développé ensemble, avec la Ville, une charte d'utilisation du site blueFACTORY, laquelle sert de ligne

directrice pour le conseil d'administration, afin de pouvoir suivre les différentes règles et les principes d'utilisation du site. On a fait plusieurs catégories. Il est intéressant pour les députés d'avoir à disposition cette charte, que l'on peut d'ailleurs lire sur le site blueFACTORY.

M. le Député Laurent Dietrich a parlé des entreprises non subventionnées. Dans le cadre de ce retour sur investissement, on ne peut pas seulement soutenir les entreprises qui ont des subventions. Mis à part les projets SLL et SICHH, où des contacts directs se feront, notamment avec le secteur de la construction, il y aura le projet Inno2 qui sera un élément important de cette collaboration avec les PME fribourgeoises. Maintenant déjà, plusieurs projets sont en train d'être mis en place, projets où des entreprises fribourgeoises comme Meggitt, Liebherr, Johnson Electric, Polytype, qui sont actifs dans ce contexte, pourront profiter directement de la recherche qui sera développée.

Zusammenfassend kann gesagt werden, sehr geehrte Damen und Herren Grossrätinnen und Grossräte: BlueFactory ist ein ganz wichtiges Instrument des Kantons zur Verstärkung der Innovationspolitik, zur Profilierung des Kantons, zur Verbesserung der Konkurrenzfähigkeit und schliesslich auch für mehr Wohlstand, für uns und für die zukünftigen Generationen.

Ich bitte Sie, von diesem Bericht Kenntnis zu nehmen und freue mich auf die weiteren Diskussionen, die wir haben werden. Diese werden Offenheit und Transparenz zeigen, damit Sie hier immer Ihre Meinung sagen können.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

—

Projet de décret 2014-DICS-32 relatif à l'octroi d'une aide financière en faveur de la société anonyme Swiss Integrative Center for Human Health (SICHH SA)¹

Rapporteure: Erika Schnyder (PS/SP, SC).

Commissaire: Jean-Pierre Siggen, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Entrée en matière

La Rapporteure. Je vais faire court, car beaucoup de choses ont déjà été dites.

Ce projet est une plate-forme destinée à proposer une activité de recherche appliquée et de développement attractive pour différents acteurs de l'innovation, liée à la santé humaine, à la technologie et à la biotechnologie. Ce centre de compétences met à disposition des équipements de pointe et des spécialistes hautement qualifiés aux cliniciens, entreprises et chercheurs, actifs dans les domaines des technologies médicales, de la biotechnologie et des sciences de la santé. Quatre

¹ Message pp. 1028ss.

domaines sont visés: le séquençage clinique du génome; l'interaction humain-machine; la microscopie et la caractérisation des matériaux; l'analyse et l'interprétation de résultats, ainsi que la modélisation et la simulation des données.

Dans ce concept, une SA est créée, sous l'égide de l'Université de Fribourg. Pour démarrer les travaux, l'Etat a prévu un prêt de 3 millions de francs au titre de contribution de frais de fonctionnement au début des travaux et une caution de 9 millions de francs au maximum auprès d'une banque pour l'investissement et l'acquisition des appareils techniques.

Au cours des débats, la question de financement s'est à nouveau posée, en particulier s'agissant du remboursement et des délais. Une vue d'ensemble des quatre projets aurait été plus judicieuse et la question de l'urgence du décret a fait débat, mais le Conseil d'Etat a insisté sur la nécessité d'acheter le matériel, car les projets sont déjà existants. Il s'agit de maintenir le positionnement du canton dans le cadre du PNI qui pourra donner lieu à une importante subvention de la Confédération.

La commission a voté l'entrée en matière par 10 voix contre 1 et vous invite à en faire autant.

Le Commissaire. Je remercie M^{me} la Rapporteuse pour sa présentation. Le projet SICHH est un projet de contenu que l'Etat propose de soutenir dans le cadre du développement de blueFACTORY dont on vient de faire le rapport. J'aimerais relever un ou deux points forts de ce message.

Le décret qui vous est soumis propose une aide au démarrage pour la société anonyme SICHH sous la forme d'un prêt à un taux préférentiel et remboursable, ainsi que par une garantie bancaire. Ainsi, une fois le prêt remboursé et la garantie reprise par la société, ce soutien ne devrait avoir aucune conséquence financière pour l'Etat. Si nous vous soumettons le décret, c'est parce qu'un tel projet comporte évidemment des risques que nous ne pouvons pas exclure. La société SICHH SA existe depuis maintenant presque une année (juillet 2013) et elle bénéficie depuis septembre 2013 d'un financement de 300 000 francs versés par le biais de la Nouvelle Politique Régionale.

Deux éléments du projet – qui en compte quatre – ont été lancés: le Forum, qui est le lieu de rencontre entre les scientifiques et les entreprises, et l'unité administrative – le Project Management Center – qui procède à l'élaboration et à la gestion des projets pour les clients et à la gestion évidemment de l'entier de la structure. Cette unité administrative fonctionne et a déjà acquis trois projets dont l'exécution, faute d'équipement pour lequel nous vous demandons un soutien de démarrage, doit être actuellement sous-traitée à des partenaires à l'extérieur du canton. C'est l'un des éléments qui entraîne cette urgence. Ces plates-formes sont le cœur du projet. Il s'agit de réunir un équipement de pointe et surtout les spécialistes qui permettent l'utilisation et l'exploitation de ces équipements de pointe dans les domaines du séquençage du génome, des matériaux que cela suppose, la visualisation et de l'interprétation des résultats, donc une approche complémentaire. Cette approche intégrative est l'originalité de cette

plate-forme. Cette approche met en lien, dans la plate-forme, le monde académique et l'extérieur du monde académique, qui sont les entreprises, start-up ou autres PME. Cela permet une utilisation plus rationnelle de la plate-forme. Cela permet la mise à disposition, tant des scientifiques pour la recherche fondamentale que des entreprises, des moyens techniques très onéreux. Enfin, c'est la création d'un lieu de rencontre entre le monde académique et l'économie, ce qui est propice au transfert des connaissances et aux projets collaboratifs.

La structure est prête. De nombreux partenaires académiques sont prêts à collaborer. Une cinquantaine d'entreprises ont annoncé leur intérêt en signant des lettres d'intention, dont une trentaine sont signées et les autres en attente ou en cours de signatures. Il manque le noyau, à savoir la production. Pour cela, nous avons besoin de locaux et d'argent. Pour les locaux, la société SICHH SA loue des locaux à blueFACTORY.

Pour le financement, la société anonyme a élaboré un business plan, qui arrive à la conclusion d'un montant de 3 millions de francs pour le fonctionnement lors du démarrage et de 9 millions de francs pour l'acquisition d'équipements techniques, ceci au cours des trois premières années. L'entreprise devrait devenir rentable après six à sept ans, le bénéfice devant être réinvesti dans la mise à jour des équipements. Nous vous proposons d'octroyer à la société SICHH SA un prêt remboursable avec un intérêt préférentiel de 1% pour le montant maximum de 3 millions de francs et une garantie bancaire de 9 millions de francs. Si vous approuvez le décret, ces deux interventions de l'Etat feront l'objet d'une convention qui spécifiera les conditions auxquelles elles seront soumises. Par exemple, il est prévu que le remboursement du prêt commence après trois ans et s'étale sur dix ans. L'Etat aura également un droit à un siège au sein du conseil d'administration de la société; et l'administration des finances recevra régulièrement, au moins trimestriellement, des informations sur l'état financier et le développement de la société.

Pour conclure, le Conseil d'Etat considère le projet SICHH SA comme un modèle original et prometteur d'un centre de compétences de haut niveau, susceptible de constituer un pôle d'attraction au sein de blueFACTORY, comme on le souhaite. Ces caractéristiques correspondent pleinement à ce qui est attendu d'un parc d'innovation avec la synergie qu'on peut imaginer entre le secteur privé et public. C'est à ce titre et étant donné l'indépendance financière visée que le Conseil d'Etat considère le soutien initial à SICHH comme une très bonne solution. Je vous remercie pour ce soutien.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). La Commission des finances et de gestion a analysé ce projet de décret sous l'angle financier. La construction financière par rapport à cette aide de l'Etat pour SICHH est cohérente. Le risque de l'Etat est mesuré et raisonnable. C'est à l'unanimité de ses membres que la Commission vous recommande de soutenir ce projet de décret.

Rauber Thomas (PDC/CVP, SE). Meine Interessenbindung in Zusammenhang mit diesem Dekret: Ich bin Mitglied des Senats der Universität Freiburg.

Mit der Schaffung der nicht gewinnorientierten AG Suisse Integrative Center for Human Health (SICHH) hat unsere Universität eine rechtlich unabhängige, gleichzeitig aber operationell mit der Uni Freiburg verbundene Einrichtung geschaffen. Da das SICHH keinem bestimmten Forschungsinstitut angegliedert ist, kann es sich ganz auf die Bedürfnisse der industriellen Nutzer einstellen und so seinen Kunden optimale Nutzungsbedingungen anbieten. Für die Universität erschliesst sich mit dem SICHH Zugang zu Spitzentechnologie, zu attraktivem technischem Know-how, das aufgrund der hohen Kosten rein für Forschungszwecke sonst nicht finanzierbar wäre. Die SICHH AG strebt mittelfristig eine Selbstfinanzierung an, jedoch braucht es für den Erwerb der technischen Ausstattung und für die Betriebskosten der Anfangsphase eine Anschubfinanzierung.

Die Fraktion der Christlichdemokratischen Volkspartei und der Bürgerlich-Demokratischen Partei unterstützt einstimmig das Eintreten auf dieses Dekret.

Zadory Michel (UDC/SVP, BR). Vous connaissez mes liens d'intérêts: aujourd'hui, je suis disciple d'Esculape et non d'Hippocrate.

Le centre d'intégration pour la santé humaine, en anglais SICHH, est une SA qui a toute sa place dans blueFACTORY. C'est une idée innovante de créer une plate-forme entre l'industrie et la recherche de pointe en santé humaine. Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. Elle fait le lien entre les Hautes écoles et le monde économique. La recherche nécessite des moyens financiers importants en matière d'infrastructures notamment, en appareillage qui, comme vous le savez, vieillissent très vite et deviennent vite démodés. Le projet SICHH mettra à disposition, en location, de nos Hautes écoles et de l'industrie des instruments nécessaires pour la recherche de pointe.

Le Conseil d'Etat nous demande une aide financière de l'Etat de 3 millions de francs en prêt remboursable et une garantie d'Etat pour 9 millions de francs, pour pouvoir faire des emprunts bancaires. La Faculté des sciences a besoin d'une telle plate-forme pour pouvoir être concurrentielle vis-à-vis des autres Hautes écoles. Le groupe de l'Union démocratique du centre a entendu le message du Conseil d'Etat et votera l'entrée en matière.

Castella Didier (PLR/FDP, GR). Me liens d'intérêts: je suis membre du Sénat de l'Université.

Le projet SICHH est le fruit d'une collaboration heureuse entre l'Université de Fribourg et l'HFR. Il implique de nombreux autres partenaires académiques et privés dans le domaine de la santé. La santé est de toute évidence un domaine en plein développement, faisant appel à une technologie de pointe, où l'innovation n'est pas seulement garante de succès économique, mais également de qualité de vie. Ce projet entre pleinement dans les objectifs de blueFACTORY. Il constitue une chance, une vitrine à saisir pour notre Université, notre Hôpital et notre Ecole d'ingénieurs. C'est à l'unanimité que le groupe libéral-radical vous invite à soutenir ce décret, en souhaitant d'ores et déjà plein succès aux entreprises et start-

up qui vont s'investir dans ce projet et permettra à terme son autofinancement.

Thévoz Laurent (ACG/MLB, SC). Le groupe Alliance centre gauche a pris connaissance avec plaisir de ce premier projet d'implantation et de développement d'une activité sur le site blueFACTORY. Il soutiendra à l'unanimité ledit projet.

Les raisons suivantes ont conduit à cette décision: on salue avec plaisir le caractère innovant de l'initiative prise par l'Université de créer une société anonyme pour se doter d'infrastructures et d'équipements, qui seraient sinon hors de sa portée. Ceci lui permettra d'assurer la concurrence qui existe aussi dans le monde universitaire avec d'autres institutions de formation en Suisse, en disposant d'un accès à ce parc d'équipements et d'infrastructures. Il est essentiel pour ces activités de recherche. Elle a fait ce montage innovant en combinant ses besoins internes avec les besoins du secteur privé de la région dans laquelle elle se trouve. Nous avons apprécié particulièrement l'analyse de viabilité économique, qui a été faite par le SICHH. La recherche de partenariat et de lettre d'intention a permis d'établir, dans la mesure du possible, la capacité concurrentielle de cette société anonyme, ce qui est essentiel pour une entreprise qui doit se développer sur une base privée. Ces éléments de business plan nous paraissent bienvenus et nous aimerions avoir des éléments similaires dans des projets où l'Etat investit dans une entreprise qui a un caractère privé. On aura l'occasion d'en reparler à l'occasion du projet du Lac Noir, qui nous occupera tout à l'heure.

Finalement, on ne peut pas écarter le risque lié à cette opération. Il faut l'assumer en espérant que la présence au conseil d'administration d'un délégué du Conseil d'Etat permettra de surveiller cet aspect. C'est un bon exemple des retombées positives, nouvelles et économiques de l'Université sur la région. C'est avec ces paroles que le groupe soutiendra ce projet.

Mauron Pierre (PS/SP, GR). Pour toutes les bonnes raisons évoquées jusqu'alors, qu'il ne vaut pas la peine de répéter, le groupe socialiste entrera en matière à l'unanimité sur ce décret.

La Rapporteuse. Je constate qu'aucun groupe ne s'oppose à l'entrée en matière; je n'ai donc plus rien à ajouter.

Le Commissaire. Pour l'entrée en matière, je m'associe aux remarques et soutiens que les députés ont évoqués dans leurs interventions.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

ART. 1

La Rapporteuse. L'art. 1 concerne le prêt de 3 millions de francs pour l'établissement des centres de compétences.

> Adopté.

ART. 2

La Rapporteure. L'art. 2 concerne les modalités de remboursement du prêt, ainsi que la garantie.

> Adopté.

ART. 3

La Rapporteure. L'art. 3 se rapporte à la caution.

> Adopté.

ART. 4, TITRE ET CONSIDÉRANTS

> Adoptés.

La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

ART. 1 À 4, TITRE ET CONSIDÉRANTS

> Confirmation de la première lecture.

> La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 94 voix contre 0. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Badoud (GR, PLR/FDP), Baechler (GR, PS/SP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Berset (SC, PS/SP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bischof (GL, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Bosson (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Castella R. (GR, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corminboeuf (BR, PS/SP), de Weck (FV, PLR/FDP), Demont (LA, UDC/SVP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fellmann (LA, PS/SP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gamba (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Ganioz (FV, PS/SP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Gasser (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Hayoz L. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz M. (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schafer (SE,

ACG/MLB), Schneuwly A. (SE, ACG/MLB), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet E. (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-Bolz (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber (SE, UDC/SVP), Wassmer (SC, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zamofing (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 94.*

S'est abstenu:

Gander (FV, UDC/SVP). *Total: 1.*

—

Projet de décret 2014-DEE-22 relatif à l'octroi d'une aide financière en faveur du projet Smart Living Lab (SLL) et de la création d'une antenne permanente de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL Fribourg) dans le quartier d'innovation blueFACTORY¹

Rapporteure: Erika Schnyder (PS/SP, SC).

Commissaire: Beat Vonlanthen, Directeur de l'économie et de l'emploi.

Entrée en matière

La Rapporteure. Il s'agit ici d'un décret qui concerne un centre de recherches sur l'habitat du futur qui réunit plusieurs partenaires: l'EPFL, les Hautes écoles et l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes, ainsi que l'Université de Fribourg. L'idée est de rendre les bâtiments de plus en plus efficaces pour l'habitation dans des quartiers à basse énergie – le fameux concept zéro carbone –, de gérer les conflits confort/énergie et de mesurer les impacts économiques des nouveaux standards.

Pour ce faire, une convention a été signée entre l'EPFL et l'Etat de Fribourg. Selon cette convention, l'EPF va transférer cinq chaires d'études à Fribourg sur cinq ans, avec un partage des coûts entre l'EPFL et le canton. Cela permettra ainsi au canton de Fribourg de se positionner comme un centre de compétences national et international.

Encore une fois sur ce projet-là, au sein de la commission, la discussion a laissé entrevoir un manque d'informations sur le partenariat public-privé, ainsi que sur les implications concernant notamment l'Université de Fribourg. Il semblerait que plusieurs inconnues – voire trop d'inconnues – subsistent encore sur ce projet.

Au sujet du financement, des imprécisions sur les chiffres ont été relevées. La commission a souhaité entendre l'avis de la Commission de gestion et certains députés se sont abstenus dans l'attente, justement, de cette position de la CFG.

Finalement, l'entrée en matière a été acquise par 7 voix contre 2 et 2 abstentions.

Le Commissaire. Ich werde mich kurz fassen.

¹ Message pp. 882ss.

Le projet Smart Living Lab (SLL) est un projet vraiment d'importance stratégique. Nous pouvons créer cette antenne de l'EPFL et nous avons la possibilité, par ce biais-là, de faire partie du PNI. Ce projet a donc le potentiel de positionner le canton de Fribourg et blueFACTORY dans une politique fédérale de l'innovation de pointe.

Sur le plan financier, l'Etat de Fribourg met à disposition la somme de 26,2 millions de francs pour les cinq premières années de démarrage du projet. Il les prend dans le fonds d'infrastructures. Une partie importante de ce budget – 7,2 millions de francs – est destinée aux Hautes écoles fribourgeoises; nous avons pu en discuter tout à l'heure; 4,2 millions de francs seront consacrés au processus de recherche, de conception et de planification du complexe du bâtiment expérimental qui abritera le SLL sur le site blueFACTORY. Enfin, 15,7 millions de francs serviront à financer directement les activités académiques de l'antenne EPFL-Fribourg; mais sur ce dernier poste, l'EPFL apportera également 14,8 millions de francs de financement supplémentaire pris sur ses propres budgets. Au-delà de la période de démarrage de cinq ans, les coûts de l'exploitation du SLL seront intégrés dans la planification financière de l'Etat et des différents partenaires, y compris l'Université, les HES et l'EPFL. Je souligne encore une fois ce que j'ai dit auparavant en réponse à M. le Député Mauron: c'est un engagement moral du Gouvernement fribourgeois de les mettre dans les budgets à partir 2019.

Avec ces quelques remarques, je vous prie d'entrer en matière et de voter ce décret.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). La Commission des finances et de gestion a analysé également sous l'angle financier ce projet de décret. Les montants nécessaires sont conséquents pour le décollage de blueFACTORY – 26,2 millions de francs –, mais néanmoins indispensables pour, d'une part, sceller ce premier et nouveau partenariat avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et, d'autre part, permettre à notre canton de se doter des outils indispensables à la création d'une plus-value que le canton de Fribourg cherche depuis si longtemps.

Néanmoins, pour répondre à la remarque de M^{me} la Rapporteuse, les besoins financiers pour la construction du bâtiment ont également interpellé tous les membres de la Commission. Ce sont 20 millions de francs qui seront nécessaires pour construire ce premier bâtiment sur les 60 millions de francs que le site va avoir en finalité. Ces 20 millions de francs, cela a été dit par le commissaire du Gouvernement, en principe, c'est BFF SA, le porteur du projet, qui va financer cet élément-là. La Commission des finances et de gestion a demandé que des indicateurs fiables soient mis en place pour avoir un suivi et pour pouvoir jauger les résultats au fur et à mesure de l'avancement de ce projet dans le temps.

Avec ces informations, la Commission des finances et de gestion, à l'unanimité des membres présents, a accepté ce projet de décret et vous demande d'en faire de même.

Castella Didier (PLR/FDP, GR). Mes liens d'intérêts: je suis toujours membre du Sénat de l'Université.

Bien que largement soutenu, le projet de bâtiment du futur n'a pas connu en commission le succès qu'il méritait, à mon avis. Certains ont vu en l'EPFL un concurrent à l'Université avec lequel il ne fallait pas pactiser. J'y vois, pour ma part un partenaire à l'aura internationale incroyable, qui apporte une visibilité, une crédibilité et une reconnaissance de compétences nécessaires à nos objectifs internationaux ambitieux; un partenaire qui participe de manière importante au financement de ce projet que nous ne pouvons pas assumer seuls; un partenaire qui apporte également des compétences dont l'ensemble de nos entreprises fribourgeoises actives dans le milieu de la construction pourront profiter.

Ce centre d'excellence international que sera le Smart Living Lab comble une lacune helvétique et nous permettra ainsi de devenir le leader suisse en la matière. Il constitue donc une opportunité incroyable pour nos Hautes écoles de profiter d'un rayonnement international avec des retombées directes dans le milieu économique fribourgeois.

Autre point fort de ce projet, il permettra, par l'étude de l'évolution du comportement humain en milieu bâti, l'implication non seulement des milieux techniques, tels que l'école d'architecture, mais également l'innovation dans le domaine des sciences humaines où notre Université excelle. Enfin, il est en lien direct avec les objectifs de développement durable de blueFACTORY et touche un thème crucial pour notre société, l'économie d'énergie.

Certes, son financement devra se faire dans la durée. Certes, il ne bénéficie pas d'un plan financier détaillé et précis sur le long terme. Mais, comme annoncé, en matière de développement de compétences, de soutien à l'innovation, nous devons assumer une prise de risques mesurée, assumer un rôle de leader pour le lancement de projets en acceptant quelques incertitudes. C'est le prix à payer pour un Etat visionnaire.

La Suisse, avec son avance technologique en la matière, constitue, dans le domaine du bâtiment intelligent et du bâtiment du futur, un laboratoire géant idéal pour tester des innovations applicables à l'échelle de notre planète. Ce centre est une opportunité unique d'avoir une aura internationale à Fribourg dans une branche économique dont il est le leader suisse. Ne soyons pas frileux, osons l'acte visionnaire dont Fribourg a besoin.

C'est avec un regard confiant sur le long terme que le groupe libéral-radical vous encourage à soutenir ce décret.

Mauron Pierre (PS/SP, GR). En entendant les propos de M. Castella sur les remarques concernant l'EPFL, j'ai l'impression de ne pas avoir participé à la même commission, parce que je ne sais pas qui a parlé de ceci. Le groupe socialiste a émis deux remarques pour lesquelles il n'y a pas eu de réponse en commission.

La première était la question du référendum financier obligatoire ou facultatif. A ce titre-là, on a vu maintenant la réponse de la Commission des finances et de gestion, qui nous dit qu'on peut accepter ce décret, que la CFG se prononce en sa faveur. Moi, j'aurai quand même une question au président de la Commission des finances et de gestion. L'article 25 al. 3

de la loi sur les finances de l'Etat dit: «Lorsqu'un acte entraîne à la fois une dépense unique et une dépense périodique, la décision relative à sa soumission au referendum financier est prise sur la base de l'addition de ces deux dépenses.» Ici, on voit les montants octroyés sont, dans un premier temps, de 19,1 millions de francs, puis de 6,4 millions de francs dès 2019 pour une période conséquente – on parle de vingt ans de convention avec l'EPFL – et que le référendum financier obligatoire est à 31 359 000 francs. On est donc à un chouïa près, suivant qu'on prend une année de plus ou pas. Pourquoi vous êtes-vous arrêtés à cinq ans? N'aurait-il pas fallu prendre plus d'années? Je souhaiterais plus d'explications sur ce montant-là. Vous savez bien que la population déteste qu'on ne lui dise pas tout. S'il y a des raisons pour lesquelles on s'arrête après un certain moment, il faut qu'on les connaisse. Si c'est une pratique de la Commission des finances et de gestion, j'aimerais bien la connaître aussi. Ceci est le premier élément dont on n'avait pas connaissance.

Pour le deuxième élément, c'était la question de la situation de l'Université et de l'Ecole d'ingénieurs. Suite aux propos de M. le Commissaire du Gouvernement, qui ont grandement rassuré le groupe socialiste sur la continuation de la collaboration entre ces entités, sur ce point-là, le doute est levé et je remercie M. le Commissaire d'avoir donné ces précisions.

Avec la réponse de la Commission des finances et de gestion, nous pourrons voter ce décret et l'entrée en matière.

Thévoz Laurent (ACG/MLB, SC). Le groupe Alliance centre gauche a pris connaissance avec plaisir de ce deuxième projet d'occupation du site blueFACTORY, en particulier en saluant l'effort institutionnel qui a été réalisé, puisqu'on a quatre partenaires: un partenaire politique – le canton – et trois institutions de formation de haut niveau qui se sont mis d'accord.

C'est le moment peut-être de parler plus spécifiquement de contenu dans le sens où si l'innovation est importante, on ne peut pas penser à l'innovation pour l'innovation, à l'innovation pour continuer à consommer de la planète, comme nous le faisons encore de manière trop irresponsable. C'est pour cette raison que ce projet est important, parce qu'il permet de réaliser une contribution très significative à la transition à laquelle nous devons penser, la transition vers un monde plus durable, plus soutenable avec une planète viable et vivable pour chacun d'entre nous. Dans le domaine immobilier, il y a des besoins extrêmement importants, puisqu'on sait que le secteur immobilier reste encore responsable à peu près de 35% du réchauffement climatique. Il y a donc là un enjeu extrêmement important auquel ce centre pourra certainement contribuer et collaborer.

Les autres éléments de satisfaction sont la complémentarité entre les trois Hautes écoles, qui se sont réunies et qui ont permis, au fond, ce qu'on appelle une fertilisation croisée, chacun apportant en fonction de ses spécialités. En particulier, on souligne le fait qu'en plus de l'aspect technologique, ont été inclus des aspects sociaux, environnementaux et juridiques avec, entre autres, la prise en compte des usagers, qui sont absolument essentiels – l'innovation en tant que telle ne résout rien; elle est au service de l'homme; encore faut-il qu'il

l'utilise bien – et de l'aspect zéro carbone, avec un centre qui va se spécialiser dans la recherche dans ce domaine-là et des aspects juridiques.

Finalement, un autre aspect qu'il faut souligner, c'est l'innovation dans le financement pour l'Etat. Effectivement, un financement d'aide à la mise en place pour cinq ans est, après ça, relayé par la prise en compte des montants correspondants et nécessaires par les institutions universitaires et académiques elles-mêmes. Cela nous paraît un bon moyen, pour le canton, de donner une priorité en matière de politique de développement et pour l'Université d'y contribuer avec ses propres moyens, après une aide de départ.

Finalement, on espère quand même que d'autres partenariats seront encore possibles, de construire avec des constructeurs immobiliers locaux. Pourquoi ne pas envisager la participation, dans les opérations concrètes, de la Banque cantonale, de l'ECAB, de Groupe E et, pourquoi pas, de certains d'entre nous comme investisseurs privés?

Zadory Michel (UDC/SVP, BR). Je n'ai pas changé de liens d'intérêts.

Concernant ce message, le groupe l'a bien entendu étudié. Nous avons constaté avec satisfaction que blueFACTORY qui, à notre avis, était une coquille presque vide, commence à prendre corps. Le développement d'une habitation intelligente, zéro carbone, est une aubaine pour nous, pour le monde scientifique de notre canton. Nous saluons les efforts de collaboration entre l'Université de Fribourg, l'Ecole d'ingénieurs et l'EPFL, laquelle mène actuellement une politique de décentralisation, profitable naturellement pour nous.

Cette nouvelle plate-forme scientifique ne peut qu'être profitable pour nos écoles, qui ont besoin de se profiler dans ce monde scientifique. L'exposé du professeur Aebischer, sur le projet SLL lors de l'apéritif de printemps de la Commission économique, m'a laissé une très bonne impression.

C'est dans ce sens que le groupe de l'Union démocratique du centre, dans sa grande majorité, entrera en matière.

Rauber Thomas (PDC/CVP, SE). Ich deklariere hier meine Interessenverbindung: Ich bin immer noch Senatmitglied der Universität Freiburg. Herrn Thévoz kann ich sagen: Ich muss auch deklarieren, dass ich Investor und Verwaltungsrat eines Startup-Unternehmens im blueFACTORY-Park bin, das, Herr Waeber, immer noch aktiv und sehr erfolgreich ist und bereits sehr viele Arbeitsplätze geschaffen hat.

Die Fraktion der Christlichdemokratischen Volkspartei und der Bürgerlich-Demokratischen Partei unterstützt einstimmig dieses Dekret. Das SLL-Projekt bedeutet für unseren Kanton die Schaffung einer hochkarätigen Forschungsplattform rund um das Wohnen der Zukunft.

Mit dem Aufbau einer Antenne der ETH Lausanne, in Zusammenhang mit der kantonalen Ingenieurschule und der Universität Freiburg, hat das Projekt das Potential, ein landesweit einzigartiges Kompetenzzentrum zu werden.

Einige kritische Stimmen, wir haben es gehört, sind der Meinung, dass das Projekt dazu führe, dass unsere eigene Universität damit geschwächt werde und mit der Antenne der ETH Lausanne eine Konkurrenz bekomme und dass das SLL mehr Mittel bekomme als die Universität. Nein, wir in der Fraktion der Christlichdemokratischen Volkspartei und der Bürgerlich-Demokratischen Partei haben das besprochen und ich kann Ihnen bestätigen, dass genau das Gegenteil der Fall ist. Der Rektor der Universität hat dies kürzlich noch einmal bestätigt.

Wenn wir dieses Projekt nicht realisieren würden, dann würden wir den wirtschaftlichen und akademischen Standort Freiburg schwächen. Darum laden wir Sie ein, ja zum SLL zu sagen, damit wir eine zukünftige Arbeitsstätte haben von bis zu 50 Forscherstellen mit internationaler Ausstrahlung und somit auch Teil sind des Schweizerischen Nationalen Innovationsparks.

Aus diesen Überlegungen stimmt die Fraktion der Christlichdemokratischen Volkspartei und der Bürgerlich-Demokratischen Partei einstimmig für dieses Dekret.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). Par rapport au questionnaire du député Mauron, ce problème a été soulevé également en commission. Nous, membres de la Commission des finances et de gestion, n'aimons pas être soumis à des projets qui sont à la limite du référendum financier obligatoire. Les réponses fournies par le commissaire du Gouvernement nous ont donné satisfaction, dans le sens où c'est bien la société BFF SA qui sera le porteur de l'ensemble des projets sur ce site en tant que propriétaire des installations. L'engagement de l'Etat de Fribourg est un engagement initial pour le projet SLL. Par la suite, compte tenu du partenariat signé avec l'EPFL, c'est un engagement d'1 million de francs par an pour la location que l'EPFL devrait payer à blueFACTORY et que l'Etat se substitue à l'EPFL pour assumer cet engagement de location. On aura aussi ce matin un autre projet sur lequel on devra se prononcer. On est à la limite aussi du référendum obligatoire pour le camp du Lac Noir, où on est en train de saucissonner peut-être certaines choses. Ça, c'est quelque chose qui irrite les députés et qu'il faut éviter de faire. Donc, c'est un souci permanent de la Commission. Les garanties que nous avons eues de la part du commissaire du Gouvernement – il pourra encore le préciser – nous ont donné satisfaction.

Collomb Eric (PDC/CVP, BR). J'ai juste besoin d'un éclaircissement parce que dans le message blueFACTORY, le Conseil d'Etat dit: «En l'état, le financement des projets n'est pas assuré sur le long terme. Il dépendra des possibilités budgétaires de l'Etat.» Et puis, dans le message qui nous occupe actuellement, on a effectivement une phase de cinq ans, puis une deuxième période, non limitée dans le temps, mais d'au minimum vingt ans, donc correspondant à la durée minimale de la convention avec l'Etat.

D'un côté, on dit que cela dépendra en fait des possibilités budgétaires de l'Etat et que donc, on verra bien un peu ce qu'on a dans les caisses. D'un autre côté, on dit qu'on est quand même engagé pour un minimum de vingt ans. J'ai donc découvert une contradiction.

La Rapporteuse. Je constate que la majorité des groupes accepte l'entrée en matière. Je constate aussi que M. le Président de la Commission des finances et de gestion a levé l'ambiguïté qui restait concernant le référendum financier.

En tout cas, dans sa majorité, la commission vous propose d'accepter l'entrée en matière.

Le Commissaire. Ich danke ebenfalls allen für das Eintreten zu diesem Geschäft. Es gibt noch zwei offene Fragen.

Tout d'abord la question du référendum facultatif ou obligatoire: nous avons fait une analyse approfondie par les juristes. Comme M. le Président de la Commission des finances et de gestion l'a dit, nous avons conclu que c'est pour la phase de démarrage que ces 26,2 millions de francs seront mis à disposition. Les 20 millions de francs utilisés pour la construction du bâtiment seront pris en charge par la société BFF SA.

Concernant les remarques de M. le Député Collomb, là oui, nous avons conclu avec l'EPFL que c'est une phase de démarrage de cinq ans. Après les cinq ans, il faut au moins avoir une vingtaine d'années pendant lesquelles le projet pourra continuer. C'est vraiment important pour nous que cela soit vraiment un projet durable. L'EPFL, dans sa philosophie, pour toutes les autres antennes – avec Valais, avec Neuchâtel, avec Genève –, demande aussi que cela ne soit pas un feu de paille, mais que cela soit vraiment permanent ou que cela dure sur un certain nombre d'années. C'est dans ce contexte-là que nous avons dit qu'on doit pouvoir s'engager à mettre les montants dans le budget. Je l'ai dit tout à l'heure aussi pour l'Université et l'Ecole d'ingénieurs. J'ai manifesté la ferme volonté du Conseil d'Etat de les mettre dans le budget et définir, dans ce cadre-là, les priorités pour ce projet.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

ART. 1

La Rapporteuse. L'art. 1 concerne le crédit d'engagement de 26 176 000 francs, desquels 19 060 000 francs pour l'antenne EPFL.

> Adopté.

ART. 2

La Rapporteuse. Dans cet article, les modalités d'utilisation du crédit sont à déterminer par le Conseil d'Etat et, notamment, pour ce qui est de la période d'utilisation dudit crédit d'engagement. Il est prévu que le financement soit prélevé sur un fonds d'infrastructures qui est constitué par l'Etat de Fribourg.

> Adopté.

ART. 3, TITRE ET CONSIDÉRANTS

> Adoptés.

La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

ART. 1 À 3, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Confirmation de la première lecture.
- > La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

- > Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 91 voix contre 0. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Baechler (GR, PS/SP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Berset (SC, PS/SP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bischof (GL, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Bosson (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Castella R. (GR, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corninbœuf (BR, PS/SP), de Weck (FV, PLR/FDP), Demont (LA, UDC/SVP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fellmann (LA, PS/SP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gamba (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Ganioz (FV, PS/SP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Gasser (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Hayoz L. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz M. (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Rey (FV, ACG/MLB), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schneuwly A. (SE, ACG/MLB), Schneuwly P. (SE, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-Bolz (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber (SE, UDC/SVP), Wassmer (SC, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zamofing (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 91.*

S'est abstenu:

Emonet (VE, PS/SP). *Total: 1.*

—

Projet de loi 2013-DEE-7 sur la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale//Fribourg (LHES-SO//FR)¹

Rapporteur: **Solange Berset** (PS/SP, SC).

Commissaire: **Beat Vonlanthen**, Directeur de l'économie et de l'emploi.

Deuxième lecture

CHAPITRE PREMIER

ART. 1 À 14

La Rapporteuse. A l'art. 6, nous avons la question du terme «Ra&D». Il avait été demandé qu'il soit écrit en toutes lettres, mais la commission, qui s'est réunie entre les deux lectures, vous propose de garder tel que mentionné dans le projet initial. Au premier article où l'on parle de recherche appliquée et de développement – l'art. 6 al. 1 –, c'est écrit en toutes lettres, suivi, entre parenthèses, de l'abréviation. Dans tous les autres articles, vous ne trouvez plus que l'abréviation, cela par analogie avec la convention intercantonale sur la HES-SO.

Le Commissaire. Frau Berichterstatterin hat gesagt, dass wir im Zusammenhang mit dem Ausschreiben der angewandten Forschung und Entwicklung hier wie üblich vorgehen und es das erste Mal in ganzen Buchstaben schreiben und dann in Klammern.

Rey Benoît (AGC/MLB, FV). Il est rare d'avoir raison tout seul. Le canton de Fribourg a décidé, en matière de Hautes écoles spécialisées, de confier cette tâche à la Direction de l'économie, contrairement à tous les autres cantons, qui l'ont confiée aux Directions de l'instruction publique. Nous voyons de plus en plus que les synergies entre tous les départements de la formation – qui ne fait qu'une – se développent de manière concrète: nous le savions déjà, en matière de santé et de travail social, notamment en ce qui concerne la formation médicale au niveau universitaire et la formation des infirmiers au niveau des HES. Ce matin, si nous revoyons le programme que nous avons traité avec beaucoup d'énergie durant tout le début de la matinée, nous pouvons voir que sous le même thème de blueFACTORY, nous avons eu droit à deux conseillers d'Etat qui sont intervenus pour deux décrets différents. Les synergies sont donc immanquablement obligatoires. Nous avons non seulement deux conseillers d'Etat, mais trois niveaux de formation impliqués: les Hautes écoles, au niveau de l'ingénierie, l'Université et maintenant, en plus, l'EPFL. Samedi dernier, j'étais à l'inauguration de Microcity à Neuchâtel. Je me suis rendu compte de toutes les synergies nécessaires entre la recherche fondamentale sur le toit de Microcity pour les cellules photovoltaïques et la recherche appliquée faite par les écoles d'ingénieurs en matière de réalisation concrète d'étude sur les produits, pour avoir des panneaux solaires performants.

L'exemple de blueFACTORY, ce matin, est l'exemple typique du fait qu'il nous sera nécessaire, à moyen terme de réunir

¹ Message pp. 552ss, BGC mars 2014.

tous les lieux de formation sous une même Direction. Nous aurons les mêmes crédits – nous en avons déjà discuté ce matin –, crédits qu'il faudra partager entre l'Université, l'EIA-FR et entre les contrats que nous avons avec l'EPFL. Comme je le disais précédemment, il est toujours difficile d'avoir raison seul. Je suis persuadé que, dans ce domaine, nous avons fait fausse route. Je suis persuadé aussi que, dans ce domaine, nous devons réunir toutes ces activités sous une Direction de formation à court ou moyen terme. Il y a des décisions, comme l'était celle touchant à l'assurance maternité, au droit de vote des femmes, etc., qui prennent du temps à mûrir. En fonction du résultat de la première lecture, je ne maintiendrai pas mon amendement, en étant persuadé qu'il faudra le faire à moyen terme.

Hänni-Fischer Bernadette (PS/SP, LA). Je vous propose l'amendement suivant à l'art. 3 al. 1: «La HES-SO//FR est placée sous la haute surveillance du Conseil d'Etat, qui l'exerce par l'intermédiaire de la Direction chargée de la formation de niveau des Hautes écoles.»

Zusammen mit der Sozialdemokratischen Fraktion bedaure ich es, dass der Änderungsantrag von Kollege Rey in der ersten Lesung – trotz seiner Stichhaltigkeit – keine Mehrheit fand. Angesichts dieser Situation möchte ich mit meinem Abänderungsantrag in Erinnerung rufen, dass es – zumindest mittelfristig – von Bedeutung sein wird, dass die Hochschulen des Kantons Freiburg ein und derselben Direktion unterstehen.

Dazu ein Element: Bisher gab es die Universitätskonferenz, in der die Bildungsdirektoren der 10 Universitätskantone Einsitz hatten. Mit dem neuen Gesetz wird es eine einzige neue Schweizerische Hochschulkonferenz geben, die für alle drei Typen von Hochschulen vorgesehen ist (Universitäten, Fachhochschulen und pädagogische Hochschulen der ganzen Schweiz) und in der nur die Bildungsdirektorinnen aller Konkordatskantone Einsitz nehmen. Tagt die Konferenz als Hochschulrat, sind dort neu die Bildungsdirektoren der 14 Hochschulkantone vertreten. In einer Fachkonferenz werden wiederum allein die Dienstchefs der Bildungsdepartemente sitzen.

Die einschlägigen Informationen fliessen in diesen Gremien. Dort werden die wichtigen hochschulpolitischen Entscheidungen vorbereitet und getroffen.

Unsere Universität und unsere pädagogische Hochschule werden somit am Tisch der geladenen Gäste in Bern sitzen und an den oft so wichtigen Tischgesprächen teilnehmen können, nicht aber unsere Fachhochschulen. Sie bleiben draussen vor der Tür.

Ich schlage vor, die Änderung des Artikels 3 Abs. 1 so zu formulieren, dass der Staatsrat die Möglichkeit hat, sobald es ihm – allenfalls nach einer Evaluation – als opportun erscheint, eine neue Aufteilung der Departementsgeschäfte vorzunehmen und alle Hochschulen in einem einzigen Departement – zur Zeit sind es deren zwei – anzusiedeln. Der Text bringt den Willen des Parlaments zum Ausdruck, dass der Staatsrat

mittel- oder langfristig eine neue Departementsaufteilung an die Hand nimmt.

Es geht nicht darum, die heutige Volkswirtschaftsdirektion eines grossen Teils ihrer Substanz zu entleeren und gleichzeitig diejenige der heutigen Erziehungsdirektion zu überfüllen. Es geht allein darum, im Kanton Freiburg, der als einziger Kanton der Schweiz die Hochschulbildung nicht im selben Departement angesiedelt hat, unsere hervorragenden Fachhochschulen der Universität und der pädagogischen Hochschule gleichzustellen.

La Rapporteure. Nous avons largement discuté de ce sujet en première lecture. Je n'ai pas d'autres commentaires.

Le Commissaire. Nous avons discuté très longuement lors de la première lecture. M. le Député et deuxième Vice-président Rey a dit qu'il y a des synergies qui sont déjà réalisées. A Fribourg, nous avons un système particulier avec la formation professionnelle qui, depuis longtemps, est à la Direction de l'économie et de l'emploi. Ce lien avec l'application est indispensable. C'est la formation professionnelle qui est la voie royale pour les HES, d'où son importance de figurer dans la Direction de l'économie et de l'emploi. La collaboration sera bien évidemment assurée. Elle est déjà assurée maintenant entre le Directeur de l'instruction publique et le Directeur de l'économie.

Frau Hänni, ich muss Ihnen sagen, dass die Vertretung auf interkantonalen Ebene in erster Linie in der Westschweiz geschehen muss und im *comité gouvernemental*, wo die wesentlichen Punkte entschieden werden, ist der Volkswirtschaftsdirektor vertreten. Was die interkantonale Ebene auf nationaler Stufe anbelangt, da ist Kollege Siggen vertreten. Wir werden die Koordination selbstverständlich sicherstellen. Wir sind nicht einfach draussen vor der Tür.

Ihr Antrag, diesen Artikel 3 Abs. 1 anders zu formulieren, bringt nichts. Ich erinnere noch einmal daran, dass wir hier ein Grundsatzproblem haben. Es liegt in der Verantwortlichkeit des Staatsrates, diese Zuteilung zu machen.

Peut-être que dans deux ou trois ans, le Conseil d'Etat arrivera à la conclusion qu'il doit faire une nouvelle répartition entre les Directions et qu'il prendra en considération cette nouvelle répartition. S'il veut faire une nouvelle répartition, il doit aussi inclure la formation professionnelle. C'est la raison pour laquelle je vous prie de confirmer la première lecture.

- > Le Conseil d'Etat ne se rallie pas à la proposition d'amendement Hänni-Fischer à l'art. 3 al. 1.
- > Au vote, la proposition d'amendement Hänni-Fischer, opposée au résultat de la première lecture, est refusée par 52 voix contre 23 et 3 abstentions.

Ont voté pour l'amendement Hänni-Fischer:

Baechler (GR, PS/SP), Bischof (GL, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Emonet (VE, PS/SP), Fellmann (LA, PS/SP), Garghenti Python (FV, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rey (FV, ACG/

MLB), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schneuwly P. (SE, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Wassmer (SC, PS/SP). *Total: 23.*

Ont voté pour le résultat de la première lecture:

Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Demont (LA, UDC/SVP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Gamba (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Gander (FV, UDC/SVP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz L. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz M. (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Johnner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet E. (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zamofing (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 52.*

Se sont abstenus:

Clément (FV, PS/SP), Rapporteur (,), Suter (SC, ACG/MLB). *Total: 3.*

> Confirmation de la première lecture.

CHAPITRE 2

ART. 15 À 31

Thévoz Laurent (ACG/MLB, SC). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis membre de la commission de la HES-SO//Fribourg. C'est la raison pour laquelle je représente deux alinéas complémentaires à l'art. 20. Leur objectif est d'assurer des bonnes relations entre le Grand Conseil et la HES-SO//FR. Dans l'art. 20, la loi crée un conseil composé de manière paritaire par des représentants des milieux de l'économie et du Grand Conseil lui-même. L'idée est de donner des attributions, préciser les compétences de ce Grand Conseil pour qu'il puisse remplir son rôle d'interface, de charnière entre la direction de la Haute école et le Grand Conseil. Les deux thèmes que je propose de traiter sont importants pour donner du contenu concret aux compétences de ce conseil.

Je vous propose donc l'amendement suivant à l'art. 20 al. 6: «Il prend acte du rapport annuel d'activités de la HES-SO//FR.» Ceci signifie de permettre d'assurer un rituel annuel qui permette au conseil et à la direction de la HES-SO//FR de se rencontrer pour faire le bilan de l'année, écouter les questions, les observations et les propositions du conseil, de manière à orienter mieux et à consolider la gestion de la HES-SO//Fribourg.

J'en profite pour vous proposer l'amendement suivant à l'art. 20 al. 7: «Il prévise le soutien à la création d'entreprises et d'institutions, selon l'article 8 al. 1.» A l'art. 8 al. 1,

la loi prévoit que la HES-SO//FR peut prendre des parts ou créer des sociétés, comme à l'exemple de ce que l'Université a fait avec le projet SICHH, dont on a analysé le projet tout à l'heure. L'idée est que, pour ces opérations extrêmement importantes, le conseil puisse faire connaître son avis de manière autorisée et pour les autorités qui sont concernées, c'est-à-dire le Grand Conseil, lorsqu'il doit se prononcer sur des aspects aussi importants que la création d'entreprises.

La Rapporteuse. Il s'agit des deux amendements dont nous avons discuté en première lecture. La commission n'a pas pris position sur ces amendements, car nous ne savions pas s'ils allaient être proposés à nouveau. Je n'ai pas d'autres remarques que celles faites lors de la première lecture.

Le Commissaire. J'ai pu en discuter avec M. le Député Thévoz avant la séance. La voie qu'il propose, avec ses propositions, est tout à fait compréhensible. Je lui ai dit qu'en principe, il est acquis que le conseil de la HES-SO doit pouvoir discuter les rapports d'activités annuels et qu'il doit aussi pouvoir s'exprimer sur la question de la création d'entreprises et d'institutions. Mais je ne les vois pas préavisés ces choses-là. Sinon, nous aurons un problème de temps et ça va compliquer les choses. Je propose à M. Thévoz de retirer ses amendements et je confirme que je vais décrire ceci dans les règlements que nous allons développer. Il y a un règlement sur l'organisation que le Conseil d'Etat accepte. Il y aura aussi un règlement du conseil qui sera élaboré. Dans ce contexte, nous pourrions concrétiser ces deux points. Je ne trouve pas bien de les mettre dans la loi. Je demande à M. Thévoz de les retirer et je m'engagerai à les mettre dans les règlements.

La Présidente. M. Thévoz, maintenez-vous vos deux amendements?

Thévoz Laurent (ACG/MLB, SC). J'ai pris note des propos de M. le Conseiller d'Etat que je remercie. Je préfère que le Grand Conseil puisse se prononcer directement; donc, je les maintiens.

- > Le Conseil d'Etat ne se rallie pas aux propositions d'amendements Thévoz à l'art. 20 al. 6 et 7.
- > Au vote, la proposition d'amendement Thévoz à l'art. 20 al. 6, opposée au résultat de la première lecture, est refusée par 44 voix contre 31 et 5 abstentions.

Ont voté pour l'amendement Thévoz à l'art. 20 al. 6:

Baechler (GR, PS/SP), Bischof (GL, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fellmann (LA, PS/SP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schneuwly A. (SE, ACG/MLB), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Wassmer (SC, PS/SP). *Total: 31.*

Ont voté pour le résultat de la première lecture:

Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP),

Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Demont (LA, UDC/SVP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Gamba (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Gander (FV, UDC/SVP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz L. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet E. (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zamofing (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 44.*

Se sont abstenus:

Gasser (SC, PS/SP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Rapporteur (,), Schneuwly P. (SE, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 5.*

- > Au vote, la proposition d'amendement Thévoz à l'art. 20 al. 7, opposée au résultat de la première lecture, est refusée par 46 voix contre 27 et 6 abstentions.

Ont voté pour l'amendement Thévoz à l'art. 20 al. 7:

Baechler (GR, PS/SP), Bischof (GL, PS/SP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Clément (FV, PS/SP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fellmann (LA, PS/SP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schneuwly A. (SE, ACG/MLB), Schneuwly P. (SE, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Wassmer (SC, PS/SP). *Total: 27.*

Ont voté pour le résultat de la première lecture:

Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Demont (LA, UDC/SVP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Gander (FV, UDC/SVP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz L. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet E. (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zamofing (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 46.*

Se sont abstenus:

Bonny (SC, PS/SP), Gamba (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Gasser (SC, PS/SP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Rapporteur (,), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 6.*

- > Confirmation de la première lecture.

CHAPITRE 3

ART. 32 à 34

La Rapporteuse. A l'art. 32 al. 4, il y avait une question posée sur la tournure de l'article retenu par le projet bis: «[...] Elle est approuvée par la direction générale.» Nous ne savions pas à quoi renvoyait le «Elle». Nous en avons discuté en commission et M. le Commissaire propose la phrase suivante en lieu et place de celle retenue par le projet bis: «[...] *L'organisation proposée par l'école est approuvée par la direction générale.*»

Le Commissaire. Je n'ai rien à ajouter. Nous avons fait la proposition. C'est une amélioration en termes de lisibilité.

- > Confirmation de la première lecture, avec la prise en compte de la modification à l'art. 32 al. 4 proposée par le Conseil d'Etat.

CHAPITRE 4

ART. 35 à 40

- > Confirmation de la première lecture.

CHAPITRE 5

ART. 41 à 50

- > Confirmation de la première lecture.

CHAPITRE 6

ART. 51 à 59

La Rapporteuse. A l'art. 56 al. 2, il avait été proposé de remplacer le terme «pensum» par le terme «temps de travail». Après discussion en commission et sur proposition du commissaire du Gouvernement, nous proposons au Grand Conseil de se rallier à la proposition suivante du Conseil d'Etat: «*total des équivalents plein temps*».

Ensuite, à l'al. 2, il y avait eu un amendement Castella, qui avait été retiré et le projet bis était le suivant: «Un cinquième»; la commission s'est ralliée par la suite à l'amendement Castella qui a été redéposé et qui propose les termes suivants: «*Au moins*».

Le Commissaire. Tout d'abord, concernant la clarification du texte – «*total des équivalents plein temps*» –, je pense que c'est juste. Dans la version allemande, ce serait «*Vollzeitäquivalente aller*».

Concernant la proposition de M. le Député Castella, le Conseil d'Etat reste sur sa position initiale, soit: «En principe».

Castella Didier (PLR/FDP, GR). En effet, en première lecture, j'avais retiré cet amendement pour obtenir des informations et des discussions supplémentaires. Je reviens aujourd'hui, à la suite de cette réflexion. Nous en parlons depuis plusieurs heures. La Suisse dépend, en matière de compétitivité économique, essentiellement de sa capacité d'innovation. Les pays émergents ont compris le modèle de réussite de la Suisse et investissent de plus en plus dans la recherche et le développement, car ils ont bien saisi l'importance d'une industrie créative et de son potentiel de croissance, notamment lors des

crises économiques. Pour rester le leader de l'innovation et garder son niveau d'excellence, la Suisse doit attirer les meilleurs chercheurs en encourageant les activités de recherche. Avec le soutien blueFACTORY, Fribourg a fait aujourd'hui un pas dans ce sens. Je salue l'audace et la clairvoyance des autorités fribourgeoises. L'encouragement aux activités de recherche et de développement dans les Hautes écoles constitue indéniablement une source d'attractivité pour les entreprises innovantes et, pour les start-up, lesquelles contribuent à la solidité économique de leur région.

Je vous propose donc l'amendement suivant à l'art. 56 al. 2: «*Au moins un cinquième du total des équivalents plein temps des membres du corps professoral des écoles devant exercer des activités de Ra&D est consacré à ce type d'activités.*»

Par cet amendement, je propose de ne pas fixer de manière définitive cette activité de manière absolue à un cinquième du corps professoral, mais de laisser une marge de manœuvre, une flexibilité d'application au Conseil d'Etat, en précisant qu'il s'agit bien d'un minimum et non d'un plafond non négociable sans modification de loi. Il serait incompréhensible et malheureux que les écoles doivent refuser un soutien financier privé pour satisfaire un article de loi qui ne laisse aucune possibilité d'interprétation. Cela me semble relever du bon sens. Je vous demande donc de pallier à une formulation dangereuse, pour le bien de notre canton, de nos HES, en acceptant cet amendement qui, je tiens à le préciser, n'implique aucun financement supplémentaire obligatoire de la part de l'Etat, mais laisse la porte ouverte à une flexibilité nécessaire au bon fonctionnement des activités de recherche et de développement de nos HES.

Je vous précise encore que j'ai introduit directement la proposition de M. le Commissaire : «*total des équivalents plein temps*». Je remercie la commission pour son soutien.

Burgener Woeffray Andrea (PS/SP, SC). Wir haben in der Kommission dieses Alinea 2 in diesem Artikel eingehend besprochen.

Die Kommission war sich in dem Punkt einig, dass «en principe» oder «in der Regel» eine Formulierung ist, die so nicht geht, wenn man den Standort Freiburg bezüglich der Forschung stärken will. Deshalb unterstützen wir – und auch die Sozialdemokratische Fraktion – diese Formulierung von Grossrat Castella. Die Befürchtung von Herrn Staatsrat war auf dem Hintergrund der vermeintlich schlechten finanziellen Situation des Staatsrates. Ich glaube, wir sind schlecht beraten, heute ein Gesetz zu machen, das auf der heutigen finanziellen Situation beruht, wo dieses «en principe» vielleicht zulässig wäre, aber sicher nicht zukunftsweisend ist für das Gesetz und für die Forschung in unserem Kanton.

Rey Benoît (AGC/MLB, FV). Nous voulons simplement apporter le soutien du groupe Alliance centre gauche à cette proposition d'amendement. Il est effectivement essentiel que nous puissions développer ces activités de recherche et surtout utiliser les moyens mis à disposition par des recherches, que ce soit au niveau du fonds national ou d'autres éléments. Donc, je vous propose de soutenir cet amendement.

La Rapporteuse. Comme je vous l'ai dit, la commission, lors de sa réunion entre les deux lectures, a discuté de cet amendement; et ce texte va dans le sens de ce que souhaitait la commission, c'est-à-dire de ne pas restreindre ou limiter la recherche dans le cadre de nos Hautes écoles fribourgeoises.

Donc, la commission se rallie à cet amendement.

J'aurais juste une petite remarque par rapport à l'amendement Castella, qui contient les termes «recherche appliquée et développement» en toutes lettres; or, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est l'acronyme «Ra&D» qui sera utilisé.

Le Commissaire. Sur le principe, on est vraiment sur la même longueur d'onde. Le Conseil d'Etat a dit qu'il voulait avoir 20% de la totalité des équivalents plein temps qui puissent vraiment s'occuper de la recherche. Mais le Gouvernement doit vous rendre attentifs: si on voulait vraiment atteindre tout de suite la cible, soit avoir ces 20%, cela voudrait dire qu'on doit pouvoir mettre 2,5 millions de francs dès la mise en vigueur de la loi. Dans le message, le Conseil d'Etat a mentionné qu'il veut vraiment mettre en place ceci de façon échelonnée, en fonction des disponibilités financières de l'Etat, sur la base d'une planification et en prenant en compte aussi les priorités des autres secteurs de l'enseignement.

C'est la raison pour laquelle, au nom du Gouvernement, je vous prie de ne pas accepter l'amendement Castella.

Castella Didier (PLR/FDP, GR). Je soutiens la correction formelle de M^{me} la Rapporteuse quant à l'acronyme, bien évidemment. Et je rassure M. le Conseiller d'Etat: nous ne regarderons pas de manière définitive, au terme de la première année, son application, mais sur le moyen terme, bien sûr.

- > Le Conseil d'Etat ne se rallie pas à la proposition d'amendement Castella à l'art. 56 al. 2.
- > Au vote, la proposition d'amendement Castella (intégrant la proposition du Conseil d'Etat: «*équivalents plein temps*»), opposée au résultat de la première lecture, est acceptée par 81 voix contre 2 et 2 abstentions. Cet article nécessitera ainsi une troisième lecture.

Ont voté pour l'amendement Castella à l'art. 56 al. 2:

Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Baechler (GR, PS/SP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bischof (GL, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Demont (LA, UDC/SVP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fellmann (LA, PS/SP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Hayoz L. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz M. (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Krattinger-Jutzet (SE,

PS/SP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schneuwly A. (SE, ACG/MLB), Schneuwly P. (SE, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway (GR, UDC/SVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Wassmer (SC, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zamofing (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 81.*

Ont voté pour le résultat de la première lecture:

Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP). *Total: 2.*

Se sont abstenus:

Gamba (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP). *Total: 2.*

CHAPITRE 7

ART. 60 À 67

- > Confirmation de la première lecture.

CHAPITRE 8

ART. 68 À 72

- > Confirmation de la première lecture.

CHAPITRE 9

ART. 73 À 75, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Confirmation de la première lecture.
- > La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé à la troisième lecture.

Troisième lecture

ART. 56 AL. 2

Le Commissaire. Au nom du Conseil d'Etat – mais je dois être têtue –, je vous demande d'en rester à la version initiale: «En principe».

- > le Conseil d'Etat ne se rallie pas au résultat de la deuxième lecture à l'art. 56 al. 2.
- > Au vote, le résultat de la deuxième lecture à l'art. 56 al. 2, opposé au résultat de la première lecture, est confirmé par 75 oui contre 1 et 0 abstention.

A voté pour le résultat de la première lecture:

Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP). *Total: 1.*

Ont voté pour le résultat de la deuxième lecture:

Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Baechler (GR, PS/SP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bischof (GL, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément

(FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fellmann (LA, PS/SP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gamba (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Gander (FV, UDC/SVP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Hayoz L. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz M. (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Rey (FV, ACG/MLB), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schneuwly A. (SE, ACG/MLB), Schneuwly P. (SE, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway (GR, UDC/SVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Wassmer (SC, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zamofing (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 75.*

- > La troisième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

- > Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 72 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Baechler (GR, PS/SP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bischof (GL, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fellmann (LA, PS/SP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gamba (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Gander (FV, UDC/SVP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Hayoz L. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz M. (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Rey (FV, ACG/MLB), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schneuwly A. (SE, ACG/MLB), Schneuwly P. (SE, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Wassmer

(SC, PS/SP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zamofing (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso (SE, UDC/SVP). Total: 72.

Rapport 2013-CE-137 sur la votation cantonale du 9 février 2014¹

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Projet de décret 2013-DSJ-57 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de la transformation des bâtiments du Lac Noir, afin d'y accueillir le Centre de formation du service civil, ainsi que les écoles et sociétés sportives et de loisirs²

Rapporteuse: **Gabrielle Bourguet** (PDC/CVP, VE).
Commissaire: **Erwin Jutzet**, Directeur de la sécurité et de la justice.

Entrée en matière

La Rapporteuse. Je vais commencer par décliner mon lien d'intérêts avec l'objet dont nous traitons: je préside l'Association fribourgeoise des sports.

La commission, chargée d'examiner le projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de la transformation des bâtiments du Lac Noir, afin d'y accueillir le Centre de formation du service civil, ainsi que les écoles et sociétés sportives et de loisirs, a siégé le 14 avril dernier dans les locaux qui font l'objet de ce décret. Je remercie une nouvelle fois mes collègues d'avoir accepté de se déplacer sur place au Lac Noir, au demeurant durant les vacances de Pâques, au vu de l'urgence de ce dossier. Nous avons ainsi été accueillis dans le bâtiment A et avons siégé dans le bâtiment B.

Le décret qui nous est soumis porte sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de 27 730 000 francs en vue de la transformation du camp du Lac Noir, afin d'y accueillir le Centre de formation du service civil (Zivildienst), et non de la protection civile (Zivilschutz) – j'avais promis de faire cette distinction, car il semble que la confusion soit fréquente –, ainsi que les écoles, clubs sportifs et autres sociétés de niveau régional, mais également interrégional.

Sur le plan historique, vous vous souvenez que la Confédération, dans le cadre du nouveau plan de stationnement de l'armée, a décidé de ne pas renouveler la convention qui la lie au canton de Fribourg pour l'utilisation du cantonnement du Lac Noir, convention qui arrive à échéance en 2016. Parallèlement, l'association belge Intersoc, principale utilisatrice du camp, a également décidé de ne plus organiser ses camps au Lac Noir. Les quelque 44 000 m² de surface constructible et

un peu moins de 8000 m² de surface brute de plancher des bâtiments existants sont propriété de l'Etat de Fribourg. Le camp est situé au cœur d'une région touristique.

Le Conseil d'Etat a alors mis sur pied un groupe de travail pour son éventuelle réhabilitation. Ce groupe de travail avait proposé, fin 2009, un premier projet de centre sports-loisirs devisé à 22 millions de francs. Entretemps, en 2013, le Directeur de la sécurité et de la justice a eu des contacts avec des représentants de l'organe d'exécution du service civil et de l'Office fédéral des constructions et de la logistique intéressés par ce camp pour y installer un centre de formation des civilistes. Un deuxième projet est donc né, celui qui est soumis aujourd'hui à notre examen.

Ce projet comprend deux volets: un volet «service civil» et un volet «sports-loisirs», également très important pour notre canton. Si la partie sportive a été redimensionnée par rapport au premier projet, il n'en reste pas moins qu'avec les 2,6 millions de francs prévus pour l'amélioration des installations sportives, elle s'avère très intéressante, voire essentielle, pour les besoins des écoles et des associations sportives, pour le sport de loisirs en général. Ce besoin nous a été confirmé par M. Gisler, chef du Service du sport, qui nous a réaffirmé que les différents centres existants sont complets et que le camp du Lac Noir offre un véritable potentiel pour le sport de loisirs et les écoles de notre canton. Outre les associations sportives, le camp pourra encore également accueillir d'autres types de sociétés, comme les sociétés culturelles, les fanfares, chorales ou autres troupes de théâtre, par exemple.

Dernier volet – et non des moindres –, les retombées à attendre pour le tourisme et l'économie sont importantes non seulement pour cette région, mais également pour tout notre canton. La commission parlementaire a accueilli le projet du Conseil d'Etat avec enthousiasme et sa rapidité d'action a été saluée. Elle relève le fait qu'un partenaire pérenne a pu être trouvé pour l'exploitation des locaux propriété de l'Etat. Les membres de la commission se réjouissent également des retombées de ce projet, non seulement pour le district de la Singine, mais également pour tout le canton de Fribourg. Les membres de la commission ont toutefois soulevé des questions concrètes.

Premièrement, à la question de savoir si ce projet est évolutif, notamment au cas où son affectation devait changer un jour, il leur a été répondu que le concept modulaire projeté permet, outre sa rapidité de réalisation, une grande flexibilité.

Deuxièmement, de nombreuses questions ont été posées en lien avec la salle de gymnastique et son degré de vétusté. Une grande partie des membres ont soulevé la question de son éventuelle démolition et son éventuel remplacement par une salle triple. Il leur a été répondu que la solution présentée par le Conseil d'Etat a été privilégiée pour des raisons de coûts, mais également de délai de réalisation.

Troisièmement, certains députés ont soulevé la question de la mise en valeur du site. Il leur a été répondu que de nombreux contacts ont déjà été pris, comme par exemple avec des responsables des services du sport d'autres cantons, qui sont

¹ Rapport pp. 880ss.

² Message pp. 1041ss.

d'ores et déjà intéressés par le site, ainsi qu'avec les remontées mécaniques. En outre, le site est déjà commercialisé de manière active, par exemple, par Schwarzsee Tourismus dont il est membre ou le Westschweizer Verband der Massenunterkünfte.

Il s'affiche également sur le site www.ferienlager.ch.

M. le Commissaire du Gouvernement nous a également informés qu'il gardait contact avec les responsables de l'armée. Celle-ci sera toujours la bienvenue, en cas de besoin, pour organiser des cours de répétition, par exemple. M. le Conseiller d'Etat a enfin précisé que le projet a été aménagé de manière à rendre les locaux compatibles avec un partage clair entre les civilistes et les sportifs ou les écoliers. Partant du principe que vous avez tous étudié le message complet que nous avons reçu et que le projet a déjà fait l'objet d'articles relativement détaillés dans la presse, je renonce à procéder maintenant à un descriptif plus précis de ces différents éléments.

Sur la base de ces remarques, la commission parlementaire vous invite, à l'unanimité, à entrer en matière sur ce décret et à l'approuver dans la version initiale du Conseil d'Etat. Le décret concrétisant ce qui vient d'être décrit et au vu de son avancée, partant du principe que vous l'avez tous sous les yeux et que vous l'avez tous lu, je renonce par avance à en commenter les articles lors de la lecture de détail.

Je voudrais encore remercier mes collègues de la commission, M. le Commissaire du Gouvernement et tous les représentants des Services venus répondre à nos questions lors de la séance relative à cet objet. Je remercie également ici les concierges du camp du Lac Noir qui nous ont réservé un magnifique accueil. Je vous remercie pour votre attention.

Le Commissaire. Es ist dies ein mit grosser Spannung erwarteter Tag, nach eineinhalb Jahren intensivster Arbeit. Ich bin glücklich, Ihnen hier dieses Dekret vorstellen zu dürfen. Es ist mir ein Anliegen, mit Danken zu beginnen und zwar allen Beteiligten, die sich sehr intensiv mit diesem Projekt beschäftigt haben. Ich beginne mit den Freiburger Dienststellen: le Service du sport, le Service de la protection de la population et des affaires militaires, le Service des bâtiments, l'Administration des finances et surtout aussi mes collaboratrices et collaborateurs, à commencer par la secrétaire générale.

Ebenfalls auf Bundesebene gab es eine grosse Arbeit mit der Vollzugstelle für Zivildienst, mit dem Bundesamt für Bundesbauten und Logistik und auch mit der Armee. Ich möchte hier vor allem die Arbeit unserer Freiburgerin Frau Wyssbrod hervorheben, die die Leitung der Ausbildung für Zivildienst inne hat und hier anwesend ist. Schliesslich möchte ich auch dem Grossen Rat und der Berichtstatterin danken für die einstimmige Annahme und ebenfalls der Kommission für Finanzen.

Welches sind die Eckpfeiler dieses Projektes? Die Fakten sind, die Präsidentin hat es gesagt, das ist unser Eigentum. Der Schwarzsee, dieses Arsenal von 115 000 Quadratmetern, 44 000 davon in der zone inconstructible, gehört den Frei-

burgerinnen und Freiburgern. Bis jetzt wurde es vor allem von der Armee genutzt aber auch von der Gesellschaft Intersoc aus Belgien. Jugend und Sport war anwesend und es gab Lager von Schulen.

Fakt ist, wenn wir nichts machen, werden diese Anlagen quasi zusammenfallen. Es gibt eine Studie, die sagt, dass wir 6,7 Millionen Franken brauchen, um das Nötigste zu machen wie die Heizung, die elektrischen Anlagen und so weiter.

C'est un souci que le Directeur de la sécurité et de la justice a depuis 2008 déjà. Que va-t-on faire? On savait que l'armée allait partir, que Intersoc allait partir. Qu'allait-on faire avec ces casernes militaires? Le Conseil d'Etat a institué deux groupes de travail. Le deuxième groupe de travail, institué en 2011, est arrivé à la conclusion qu'on peut faire un camp de sport et de loisirs. C'était aussi cela qui avait été pris dans le Programme gouvernemental. Mais, évidemment, créer un centre sportif et de loisirs, ce n'est presque pas possible de le rentabiliser.

Nous avons eu la chance – quelqu'un a dit «un 6 au loto»: au début 2013, j'ai effectivement été abordé par M^{me} Wyssbrod qui m'informe que le service civil doit quitter Schwarzenburg où se trouve la protection civile et qu'il doit déménager pour le 1^{er} janvier 2016. C'est donc extrêmement rapide. Pour son centre de formation, le service civil, durant quarante-cinq semaines, amènera entre 220 et 240 personnes, soit 225, plus les instructeurs.

Aufgrund dieser Information haben wir die Bedürfnisse der ZIVIs studiert: Schulungsräume, Beherbergungsmöglichkeiten, Verpflegung, Transporte usw.

Et nous avons fait une étude de faisabilité avec le Service des bâtiments. Nous avons toujours mis l'accent sur le fait qu'il faut qu'il y ait une compatibilité entre ce service et le sport; sinon, je n'aurais pas été d'accord. Dans l'étude de faisabilité, nous avons donné clairement le mandat qu'il faut une compatibilité.

Au mois de novembre de l'année passée, nous avons fait une offre à la Confédération. L'attribution par l'Office fédéral des constructions et de la logistique nous est parvenue le 14 février 2014. Je vous rappelle que nous étions en concurrence avec trois autres projets, notamment dans les cantons d'Argovie et de Berne.

En ce qui concerne le projet, vous avez reçu les plans et les tables. Je ne vais donc pas aller dans le détail, mais simplement dire que le bâtiment B sera rénové dans le sens que l'on va transformer les dortoirs en classes. En ce qui concerne le bâtiment A, qui est dans un état vétuste, il sera en grande partie démolé. Il reste encore les deux salles de récréation qui comportent chacune 220 places, donc pour manger ou pour d'éventuelles réunions.

Ensuite, il faut construire deux bâtiments modulaires – le modulaire a été choisi pour une question de pression du temps – assez grands, à l'instar de ce qui a été fait pour la troisième année de la Faculté de médecine. Ces bâtiments modulaires seront en bois et seront de type Minergie. L'ap-

pel d'offres sera fait prochainement, après votre décision – que j'espère positive. Là, il est possible qu'une offre en trois dimensions se présente: le fabricant fabrique directement, il vient avec un camion et il dépose le tout au Lac Noir. Sinon, il y a la production en bidimensionnel, c'est-à-dire que le constructeur fabrique chez lui les parois, le sol, le toit et qu'il monte ses constructions directement au Lac Noir.

Quatrième projet ou sous-projet, c'est le sport: on va améliorer les infrastructures sportives, un terrain de foot synthétique (petit terrain), un mur d'escalade, une place multisports, etc. J'aimerais simplement dire aussi ici qu'on avait prévu une halle triple de gym au début, mais, notamment pour des raisons financières, nous avons dû y renoncer. L'actuelle halle de gym est encore utilisable. Cela ne signifie pas que d'ici cinq ans ou dix ans, on ne va pas devoir quand même devoir construire une triple halle. J'aimerais ajouter encore que pour les lutteurs, la Fête de lutte – M. Schläfli – est toujours la bienvenue; c'est toujours compatible.

Un mot sur la procédure: tout de suite après votre décision, nous allons demander le permis de construire, lancer la procédure. Nous allons également lancer la procédure d'appel d'offres pour le bâtiment modulaire qui sera une entreprise totale. Elle aura pour tâche aussi de faire l'appel d'offres pour les autres travaux. Nous avons déjà eu une conférence de presse et nous allons prochainement, avec la commune de Planfayon, faire une soirée d'information pour les habitants.

En ce qui concerne les contrats, il faudra les finaliser – après votre oui, que j'espère – avec la Confédération. Il faut négocier avec la commune, notamment sur la question de la gestion des places de parc, mais également éventuellement sur celle d'une piste finlandaise que la commune sera invitée à construire. Nous avons finalisé les contrats avec les sociétés de restauration, avec le blanchissage, avec les TPF pour les transports. C'est un travail très intensif. C'est la raison pour laquelle je me suis permis de nommer un coordinateur en la personne de M. Pierre Ecoffey – que vous connaissez – ancien directeur de l'ECAB, bilingue, colonel et qui a un grand réseautage à Fribourg, mais également à Berne. Il va négocier comme représentant de ma Direction. Nous avons également institué un comité de pilotage – que je préside – et une commission technique. Dans le comité de pilotage, la région est également représentée.

J'en arrive maintenant aux coûts: le coût des constructions, ce sont 27,7 millions de francs. J'espère qu'à la fin, ce sera un peu moins, mais c'est sérieux. Nous avons reçu des offres pour les bâtiments et pour les autres constructions. Ces 27,7 millions de francs sont donc tout à fait sérieux.

Un mot sur les frais d'exploitation: j'ai dit que c'était très difficile de rentabiliser, mais je crois qu'ici on peut rentabiliser effectivement nos installations. Nous allons recevoir chaque année plus de 2,2 millions de francs de la part de la Confédération. En regardant les frais d'exploitation – qui sont aussi annexés à votre décret –, si vous déduisez les frais financiers qui sont prévus pour plus de 1,7 million de francs, nous arrivons non pas à un déficit de 436 000 francs, mais à une rentabilité de plus de 1,3 million de francs. Quant aux frais finan-

ciers, il faut dire qu'on compte ici 2,5% de taux hypothécaire. Aujourd'hui, lorsque vous faites un placement, est-ce que vous trouvez quelqu'un qui vous donne 2,5% pour le placement de votre argent? Il y a aussi les amortissements. Ça, c'est purement comptable, mais si je déduis ces frais financiers, je n'ai plus de déficit. Je n'ai pas pu bénéficier du fonds d'infrastructures pour ce projet.

Je termine en disant que je suis heureux et un peu fier d'avoir trouvé une solution pour ces bijoux de la famille. Je crois qu'on a même trouvé une bonne solution, pas seulement pour garder ces bijoux de famille, mais aussi pour les valoriser, cela d'une manière durable.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). La Commission des finances et de gestion a analysé ce dossier. Après les explications fournies par M. le Commissaire du Gouvernement, ses membres recommandent à l'unanimité d'accepter ce décret tel que présenté.

Permettez-moi, à titre personnel, une remarque: pour ce décret, comme je l'ai dit tout à l'heure pour blueFACTORY, on est proche de la limite du référendum financier obligatoire, soit 27 millions et quelques francs par rapport aux 33 millions de francs. Par contre, on voit que la halle triple coûterait au minimum 10 millions de francs. Venir dans cinq ans avec une demande d'une halle triple sur ce site-là, ça serait très maladroit et très malheureux.

Vonlanthen Rudolf (PLR/FDP, SE). Ich bin schon lange Gast hier im Grossratssaal und ich glaube, es ist das erste Mal, dass der Staatsrat einen Betrag von 27,7 Millionen Franken für eine Investition verlangt und gleichzeitig in einem Businessplan aufzeigt, dass wir durch das neu geschaffene Werk allein in den ersten zehn Jahren mit Bruttomieteinnahmen in der Höhe von 22 Millionen Franken rechnen dürfen.

Die Freisinnig-demokratische Fraktion ist über das vorliegende Dekret hochofret. Es ist ein wahrer Glücksfall. Packen wir diese einmalige Chance. Damit es so weit kommen konnte, waren viele nimmermüde Hände am Werk. Nichts kommt von allein, schon gar nicht ein solches Vorhaben. Wir danken daher dem Staatsrat und allen Beteiligten, welche zum guten Gelingen beigetragen haben für ihren grossen, unschätzbaren Einsatz. Und das alles in einem beispielhaften Tempo, welches man von ihnen eigentlich nicht gewohnt ist.

Ein besonderes Kränzchen möchten wir auch unserer Frau Barbara Wyssbrod, Direktorin des Zivildienstausbildungszentrums, widmen. Sie war es, die den Anstoss gab und den Wunsch äusserte, nach Schwarzsee zu ziehen. Der Umbau des Lagers Schwarzsee zur Ansiedlung des Ausbildungszentrums des Zivildienstes, für die Schulen sowie für Sport- und Freizeitvereine ist ein Segen für die Region und für den ganzen Kanton Freiburg. Viele haben sich darum gerissen, Freiburg hat den Zuschlag bekommen.

Gestatten Sie mir zum Schluss noch folgenden Hinweis. In der allgemeinen Euphorie vergiesst man schnell, dass wir heute über dieses innovative Projekt nur abstimmen können, weil am 22. September 2013 das Schweizer Stimmvolk die

Initiative der GSOA und ihrer Verbündeten, die allgemeine Wehrpflicht aufzuheben, mit über 73 Prozent ablehnte. Mit diesen Bemerkungen unterstützt die ganze Freisinnig-demokratische Fraktion das vorliegende Dekret einstimmig.

Berset Solange (PS/SP, SC). Le groupe socialiste a analysé avec attention ce projet de décret et a participé activement aux travaux de la commission. Le titre de notre quotidien préféré, sous la plume de Claude-Alain Gaillet, le mardi 6 mai, disait que c'était un dossier mené au pas de charge.

Ce titre reflète bien la réalité et nous tenons à dire que, grâce à l'engagement du conseiller d'Etat Directeur et de sa Direction, mais aussi grâce à l'engagement et à l'appui du duo fribourgeois au Conseil des Etats, Urs Schwaller et Christian Levrat, nous constatons encore une fois que les contacts entre le canton et nos élus fédéraux permettent la réalisation de projets dans notre canton. Le groupe socialiste remercie donc le duo fort et complémentaire du Conseil des Etats ainsi que le Conseil d'Etat pour leur engagement; sans cela, c'est un dossier qui n'aurait – peut-être – pas vu le jour à Fribourg.

Le décret proposé permet la réalisation d'infrastructures qui seront mises à disposition du service civil, mais aussi des écoles, des sociétés de notre canton et d'ailleurs. Le message accompagnant le décret est très complet et il faut saluer la volonté du Conseil d'Etat de tout mettre en œuvre pour garder ce site, mais surtout pour le développer. C'est une propriété l'Etat et qui, maintenant, va le rester. Le groupe socialiste se pose cependant la question de savoir pour quelles raisons aucun montant n'a été prélevé dans le fonds d'infrastructures. En fait, c'est un fonds qui est important; et là, c'est une réalisation qui pourrait répondre aux critères. Nous nous posons la question de savoir pourquoi il n'y a eu aucun prélevement.

L'accueil des civilistes permettra un apport financier stable et le contrat de dix ans permet de voir l'avenir avec sérénité. Le groupe socialiste regrette cependant que le Conseil d'Etat n'a pas eu la volonté d'investir quelques millions de francs de plus pour permettre la construction d'une halle de sports répondant aux normes actuelles. Il y a également le fait que la commune – ou les communes – avec l'appui des clubs sportifs de la région, devrait réfléchir et s'engager à participer activement à la réalisation et aussi au développement de certaines infrastructures qui enrichiront tout le site; je parle là de parcours divers, genre parcours mesurés, parcours Vita, Helsana Trail, etc.

Il est indéniable que ce projet va dynamiser toute la région et va apporter une plus-value non négligeable de manière générale, aussi du point de vue touristique.

Le délai de réalisation est certes court, mais je ne doute pas que toutes les forces seront mises en commun pour que ce projet se développe selon le calendrier prévu.

L'Etat peut montrer qu'il peut construire un projet aussi rapidement que s'il s'agissait d'un projet privé.

Le groupe socialiste entre en matière et votera ce décret à l'unanimité.

Chassot Claude (ACG/MLB, SC). J'interviens ici à titre personnel. Je n'ai aucun lien d'intérêts spécifique avec l'objet traité à ce jour, si ce n'est que l'endroit accueillait il y a quelques décennies déjà les étudiants de l'Ecole normale; celle-ci formait les futurs instituteurs de ce canton, dont vous avez devant vous l'un des derniers exemplaires, semble-t-il, si l'on s'en réfère aux 14% de présence masculine du corps enseignant primaire (chiffres cités dans le rapport 2013 de la Direction de l'instruction publique).

Le 16 mai 2013, un groupe de députés dont je faisais partie vous accompagnait, M. le Conseiller d'Etat, dans ce lieu mythique, cher au cœur des Fribourgeois, pour plagier un refrain bien connu. Cette visite nous avait donné l'occasion de prendre note de l'état des lieux et de l'ampleur de la tâche dans la perspective d'une nouvelle affectation de ces infrastructures.

Personnellement, je dois vous avouer qu'un certain scepticisme m'avait envahi au terme de cette sortie en campagne. A ce jour, je ne puis que constater que vous avez réussi un tour de force et maîtrisé ce dossier. Bravo, M. le Conseiller d'Etat. Je ne sais si, comme le camp du Lac Noir, vous aviez eu ou vous avez encore une certaine vocation militaire – pour un socialiste, je peux en douter –, mais vous avez du moins mis en application le formel du «épauler-viser-tirer» avec succès. A nous, maintenant, Grand Conseil et chers collègues, d'assurer. En acceptant le crédit demandé, nous démontrerons ainsi à la Confédération qu'elle a fait le bon choix.

Quant à l'autre affectation du site, il serait judicieux d'encourager les écoles à s'y rendre, au vu des infrastructures à disposition. J'ose imaginer – pourquoi pas – un éventuel tarif préférentiel pour nos chères têtes blondes. Avec un brin de marketing bien placé, le canton aurait l'opportunité de promouvoir aussi ces installations, auprès, notamment, de ses voisins plus urbanisés, comme Genève, lorsque l'on sait qu'il y a plus de 80 000 Dzodzets au bout du lac.

Les travaux de rénovation devront être effectués au même rythme que celui adopté à ce jour. Pour la suite, nous souscrivons à l'idée que les diverses autorisations émanant de la mise à l'enquête adopteront le même tempo. Nous en sommes convaincus et nous sommes convaincus que la DAEC fera le nécessaire.

Je vous remercie et vous invite à accepter ce crédit avec confiance.

Piller Alfons (UDC/SVP, SE). Meine Interessenbindung: Ich bin im Gemeinderat von Plaffeien.

Dekret «Verpflichtungskredit für den Umbau des Lagers Schwarzsee»: Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei hat das Dekret analysiert und ausgiebig diskutiert und unterstützt es fast einstimmig.

Vorab möchte ich dem Staatsrat danken, dass es überhaupt möglich war, in einer so kurzen Zeit einen so ausführlichen und detaillierten Dekretsentwurf zu verfassen und uns vorzulegen. An dieser Stelle möchte ich Herrn Staatsrat Jutzet

und allen daran beteiligten Stellen und Personen in aller Form danken.

Seit längerer Zeit wusste man, dass die belgischen Gäste der Intersoc nicht mehr nach Schwarzsee kommen werden und sich die Armee in Zusammenhang mit der Armee reform aus dem Schwarzsee verabschieden wird. So mussten neue Ideen und neue Akteure gesucht werden. Dies war auch der Grund, weshalb ich im Jahre 2008 an den Staatsrat gelangte. Vieles konnte man hören und lesen zum Lager Schwarzsee. Ich denke, Herrn Staatsrat Jutzet – vielleicht der Gesamtstaatsrat – war nicht immer in einer einfachen Situation, wenn es darum ging zu entscheiden, wie und was unternommen werden sollte, um das Bestmögliche für den Schwarzsee, den Bezirk und vor allem auch den Kanton herauszuholen. Ich bin überzeugt, das Projekt, das wir heute vor uns haben, ist wie ein Sechser im Lotto und zwar nicht nur – wie ich schon hören musste – für die Gemeinde. Ich bin einverstanden, meine Damen und Herren, auch die Gemeinde soll ihren Beitrag leisten. Nein, es geht hier um Kanton oder nicht Kanton, nicht zuletzt auch darum, weil der Kanton Freiburg in den letzten Jahren ab und zu mal das Nachsehen hatte gegenüber anderen Kantonen.

Ich möchte Sie, liebe Grossrätinnen und Grossräte, daran erinnern – Herr Staatsrat Vonlanthen hat es heute Morgen schon gesagt –, wie wichtig solche Projekte touristisch und wirtschaftlich sind. Das Projekt ist um und in der Agglomeration sowie in den Randregionen ebenso wichtig. Nebst dem nationalen Ausbildungszentrum für den Zivildienst noch eine Sparte – wie hier den Sport – und Freizeitsektor – zu haben, kommt mir vor wie die Butter auf dem Brot und jetzt haben wir sogar noch die Konfitüre, um auf das Brot zu streichen.

Im Weiteren habe ich mir auch einige Gedanken zum Projekt als solches gemacht. Einerseits hoffe ich und zähle ich – wenn das Projekt die Hürde im Rat geschafft hat – auf die Flexibilität, die Bereitschaft und den gesunden Menschenverstand unserer Ämter und Verbände, denn der Zeitplan zur Umsetzung ist äussert sportlich.

Des Weiteren habe ich einen Wunsch an den Staatsrat: Wir befinden uns in der Metropole des einzigen nachwachsenden Rohstoffes, des Holzes, und so wünsche ich mir, dass man beim Realisieren dieses wichtigen Projektes den Baustoff Holz nicht vergisst und so weit möglich auch Holz aus unseren Gegenden nimmt.

Das Letzte: Wir konnten im Dekret lesen, dass die Heizung ansteht. Für mich ist es unausweichlich, ökologisch und nachhaltig zu sein und zu bleiben. Das heisst im Klartext, dass Holzheizung, Fernwärme, Prüfen eines Wärmeverbundes unumgebar sind.

Mit diesen Bemerkungen unterstützt die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei das Dekret und ladet Sie ein, das Gleiche zu tun.

Hayoz Linus (PDC/CVP, SE). Zu Beginn meine Interessensbindung: Ich bin Präsident von «Schwarzsee Tourismus» und Einwohner von Plaffeien.

Die Fraktion der Christlichdemokratischen Volkspartei und der Bürgerlich-Demokratischen Partei hat sich mit grossem Interesse mit dem Dekretsentwurf über einen Verpflichtungskredit für den Umbau des Lagers Schwarzsee beschäftigt. Ich kann vorweg nehmen, dass die Fraktion dem vorgeschlagenen Projekt, namentlich der Ansiedelung des neuen Ausbildungszentrums des Bundes für die Zivildienstleistenden und der Schaffung eines Sport- und Freizeitentrums für Schulen und Vereine, sehr positiv gegenüber steht. Die CVP-BDP Fraktion dankt allen, die sich für das Projekt eingesetzt haben.

Die Gebäude des Lagers Schwarzsee sind in vielen Bereichen stark renovationsbedürftig. Mit dem Ausstieg der zwei Hauptnutzer, nämlich der Armee und der belgischen Intersoc, ist ein Deckungsbeitrag von fast zwei Drittel an die jährlichen Betriebskosten weggefallen, was zwingend die Suche nach einer neuen Lösung nötig machte.

Es ist erfreulich, dass in dieser doch recht schwierigen Ausgangslage für das Lager Schwarzsee nun ein neuer und zukunftsorientierter Zweck gefunden werden konnte.

Die Chance mit der Installation des Ausbildungszentrums für die Zivildienstleistenden ist einmalig und darf auf keinen Fall verpasst werden. Ein Mieter mit so grossem Potential findet sich nicht so schnell wieder. Mit den rund 2,2 Millionen Franken jährlichen Bruttoeinnahmen können die Folgekosten des 27 Millionen-Projektes sowie die übrigen Betriebskosten zu einem grossen Teil finanziert werden. Da sich der Grosse Rat in den letzten Tagen schon mit vielen Zahlen beschäftigt hat, verzichte ich darauf, aufzulisten, wieviel Wertschöpfung der Region und dem ganzen Kanton durch den neuen Verwendungszweck des Campus Schwarzsee entstehen wird.

Diese Investition geht aus Sicht der CVP-BDP-Fraktion aber sowohl aus wirtschaftlicher als auch aus touristischer und gesellschaftlicher Sicht in die richtige Richtung – dies nicht nur für die Tourismusregion Schwarzsee und den Sensebezirk, sondern für den ganzen Kanton Freiburg.

Die Zivildienstleistenden sowie die Besucher der Schul- und Sportlager werden unsere zukünftigen Gäste sein. Ein Beweis dafür sind die während der letzten fünfzig Jahren regelmässig organisierten Ferienlager der Intersoc. Die Region Freiburg kann jedes Jahr über 5 000 Hotelübernachtungen aus Belgien verzeichnen, ohne den belgischen Markt regelmässig zu bearbeiten.

Auch die Dienstleistungs- und Lebensmittelbetriebe werden profitieren können. Die Kurs- und Lagerbesucher müssen gepflegt werden und werden abends wohl auch einmal in den Ausgang gehen. Mehr Umsatz der Betriebe wird auch dem Kanton mehr Steuern einbringen.

Aus all den genannten Gründen empfiehlt die Fraktion der Christlichdemokratischen Volkspartei und der Bürgerlich-Demokratischen Partei einstimmig, dem Vorschlag der vorberatenden Kommission zu folgen und dem Investitionskredit gemäss dem vorliegenden Dekret zuzustimmen.

Thévoz Laurent (ACG/MLB, SC). Je suis chargé, au nom du groupe Alliance centre gauche, de vous faire part de notre prise de position. Le groupe s'est penché avec beaucoup d'intérêt et d'attention sur ce projet d'importance régionale et cantonale. Il soutiendra, à l'unanimité, le projet. Soyons positifs. Je vais passer très rapidement sur le pourquoi de cet appui décidé avant de faire une petite observation finale.

Je ne vais pas répéter en détail les arguments qui ont été mentionnés, mais cela vaut la peine de dire que c'est un site exceptionnel, aux mains du canton, que le canton doit en garder la propriété pour le mettre en valeur, que c'est un élément important pour l'économie régionale, du canton et de la Singine en particulier. C'est une chance unique, un «6 au loto» – on l'a dit – avec un contrat pour les cours du service civil. Il faut souligner aussi la rapidité d'action et la détermination du Conseil d'Etat et du conseiller d'Etat.

Si nous avons un certain sentiment d'inachevé, c'est plutôt quant à la partie financière de la préparation de ce projet, parce qu'au groupe Alliance centre gauche, nous aussi, nous savons compter. C'est un projet présenté comme un projet de transformation de bâtiments, mais, en fait, c'est aussi et peut-être surtout un projet d'investissement de l'Etat dans des activités appelées à générer un certain nombre de revenus, qui s'approche beaucoup d'un investissement de type privé.

On a pris note du fait qu'il y aurait un excédent des charges dès le début. Il devrait diminuer – on l'espère – avec le temps. Nous avons pris note aussi des explications de M. le Conseiller sur le compte de fonctionnement. J'aimerais seulement lui faire remarquer que si on veut vraiment être rigoureux, on devrait aussi mettre dans ce compte le prix et la valeur des terrains et des bâtiments qui sont mis à disposition gratuitement par le canton, cela pour avoir vraiment un compte équilibré.

Finalement, notre sentiment provient aussi du fait qu'on a eu l'impression qu'il y a eu peu d'efforts pour répondre à certaines suggestions – nous les avons aussi faites en commission – pour réduire l'incertitude. S'il doit y avoir un déficit, il y a aura un excédent de charges, il n'y a pas de problème, mais qu'on essaye de réduire cette incertitude. Par exemple, nous avons proposé en vain d'avoir un certain nombre d'éléments concrets, sérieux sur l'intérêt de clients potentiels. Tout à l'heure, lors du projet SICHH, nous avons pris connaissance de lettres d'intérêts présentées par des clients potentiels: pourquoi n'avons-nous pas pu avoir des éléments similaires dans ce cas-là, puisqu'il y a, paraît-il, des associations intéressées? De la même manière, on aurait aimé disposer de saines données sur la capacité concurrentielle. Il y a d'autres offres semblables en Suisse. Quelle est la qualité de l'offre fribourgeoise par rapport aux autres? C'est une information assez simple qui nous aurait rassurés un peu.

Finalement, nous osons espérer que nous aurons des garanties sur le profil du gestionnaire, que ce soit une personne qui ait un caractère entrepreneurial et chargée de vendre ce site – il s'agit de le placer – et pas un administrateur bureaucratique. En attendant, nous espérons que la mise en œuvre du

projet se passera bien et permettra de répondre à ces inquiétudes.

Schneuwly Patrick (PS/SP, SE). Ich kenne den Schwarzsee schon lange. Ich gehe schon seit einigen Jahren dort in die Lager und ich muss sagen, es wäre wunderbar, wenn unsere Jungen – wir müssen nicht vergessen, dass viele leider, leider die Bergwelt nicht mehr so gut kennen – weiterhin die Möglichkeit hätten, im Schwarzsee oben neben dieser Bergwelt zu sein. Das Konzept ist wirklich sehr durchdacht – ich möchte der Direktion und auch den beiden Ständeräten danken –, weil es multifunktional ist. Das ist der grosse Unterschied zu jetzt. Ich denke, es ist eine grosse Chance, dass die Schulen weiterhin im Schwarzsee oben sein können, aber auch alle Organisationen.

Ich bin überzeugt, dass mit diesem Werk ein grosser Wunsch in Erfüllung geht und dass man damit diese Region noch besser vermarkten kann.

Vial Jacques (PDC/CVP, SC). Je parle ici à titre personnel et surtout associatif. Tout d'abord, je décline mes liens d'intérêts: je suis l'administrateur et propriétaire d'une entreprise de construction susceptible de faire les travaux, mais je suis surtout l'ancien président de l'Association des métiers du bois du canton de Fribourg. La transformation du camp militaire du Lac Noir en Centre de service civil et sportif est une mutation salutaire et stratégique. Pour cette superbe région, je l'approuve absolument et je voterai pour le décret.

Mon propos, suivi de deux questions, porte sur le mode de procédure pour la réalisation, soit l'entreprise totale sans concours d'architecture. Après les pavillons modulaires de l'Université de Pérolles, la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions semble se faciliter la tâche. Ce mode de faire signifie les choses suivantes: pas de soumissions de détail, pratiquement aucune chance pour beaucoup d'entreprises d'avoir du travail sur place. Les offres d'entreprises doivent comprendre l'ensemble des corps de métier. C'est un énorme travail d'études. Seules deux à trois entreprises du canton sont susceptibles de pouvoir remplir une telle offre. Les autres offres proviennent de l'extérieur. Cela veut dire que seules deux ou trois entreprises de maçonnerie, deux ou trois installateurs fribourgeois, deux ou trois électriciens, deux ou trois carreleurs seront appelés à remplir une offre pour cet objet. Conséquence: la probabilité d'avoir quelques entreprises fribourgeoises sur le chantier est extrêmement faible. Elle dépendra en particulier de la performance des entreprises totales. En cas d'adjudication à l'extérieur, il n'y aura aucune entreprise fribourgeoise au Lac Noir. Ce système est la négation de la concurrence pourtant prônée par le libre marché. Le temps à disposition pour déposer une offre en entreprise totale est de quarante jours, une gageure pour prendre connaissance du dossier, réunir une équipe performante, remplir une offre fiable. Un architecte mandaté a tout son temps pour un tel mandat et, en plus, il est rétribué pour le faire. Pour un tel travail, l'entreprise, elle, n'est pas rémunérée.

D'où mes deux questions: tout en respectant les marchés publics, pourquoi l'architecte ne prépare-t-il pas les soumis-

sions selon le mode traditionnel, offrant ainsi à toutes les entreprises, surtout fribourgeoises, de soumissionner dans leur spécialité? Le Conseil d'Etat entend-il persister avec ce système d'entreprise totale? Si oui, pourquoi?

Schläfli Ruedi (UDC/SVP, SC). Je serai très bref, au vu des visages de mes collègues.

C'est à titre personnel que je prends aussi la parole ici. Mes liens d'intérêts: je fais partie du CO de la Fête de lutte du Lac Noir, qui emploie annuellement les lieux du camp du Lac Noir.

Ce projet sportif est une chance pour toutes les sociétés sportives du canton, mais aussi de l'extérieur. Une halle de sport est une halle de sport qui doit être multifonctionnelle et qui répond aux besoins actuels des standards. Investir 200 000 francs dans une isolation, quand on sait que d'ici à moyen ou court terme, la halle de gym existant au Lac Noir sera remplacée.

Ich habe nur eine Frage an Sie, Herr Staatsrat. 200 000 Franken für eine Isolation investieren, wenn Sie wissen, dass sehr wahrscheinlich innerhalb von fünf Jahren eine neue Halle bestehen wird? Finden Sie es wirklich notwendig, dieses Geld dort zu investieren?

La Rapporteuse. Je remercie tous les intervenants qui se sont exprimés et je prends note que tous et tous les groupes soutiennent ce projet. Je me joins, à titre personnel, mais aussi au nom de la commission, aux félicitations qui ont été adressées au Conseil d'Etat, même si plusieurs questions ont été soulevées.

La question de la halle triple, respectivement de la halle de gym, a fait l'objet d'une discussion nourrie au sein de la commission, qui a reçu les explications qui ont déjà été données lors du débat d'entrée en matière. Je laisserai M. le Commissaire du Gouvernement les compléter s'il le souhaite.

Sur les questions des choix faits par le Conseil d'Etat aux niveaux financier, procédural et technique, je laisserai également M. le Commissaire du Gouvernement nous expliquer ici les motifs qui ont justifié ces choix. Quant à la question d'une collaboration entre le canton et les communes, évidemment, ce sont aux acteurs de cette collaboration de se prononcer.

En résumé, la commission a salué ce projet. Elle a pris connaissance qu'il représente une véritable chance pour notre canton. Le train passe maintenant. Il faut pouvoir agir rapidement.

La commission vous invite une nouvelle fois, à l'unanimité, à soutenir ce projet.

Le Commissaire. J'essaye de répondre brièvement aux différents intervenants que je remercie en passant.

D'abord, le président de la Commission des finances et de gestion: la halle triple – et là, je réponds aussi à M. Schläfli – n'est pas envisagée comme ça, mais je dis que ce n'est pas exclu. Mes successeurs, vos successeurs d'ici cinq ou dix ans, vont peut-être ajouter cette halle triple et il y aura de nouveau un débat ici. Mais, pour le moment, cela ne fait pas l'objet de

ce décret. Il n'y a pas d'arrière-pensée. C'est clair, il y avait plusieurs intervenants qui disaient que ce serait nice to have, mais, avec les temps qui courent, on ne peut pas l'avoir.

En ce qui concerne l'isolation, effectivement, le concierge me dit qu'en hiver, parfois, il ne peut pas aller au-delà de six degrés; c'est donc vraiment froid. Mais, quand on voit les jeunes, ce n'est peut-être pas indispensable de faire ces travaux-là. On a un budget de 2,6 millions de francs pour le sport et on va le tenir.

Herr Ruedi Vonlanthen, vielen Dank. Ich erröte fast ein bisschen, wenn ich Sie höre.

Es ist effektiv ein Glücksfall. Ich möchte nur aufnehmen, was Sie gesagt haben. Nichts kommt von alleine. Wir haben auf die Hilfe unserer Bundesparlamentarier zählen können, als es um das Lobbing ging in Bern, damit Freiburg den Zuspruch erhielt. Das hat sehr gut funktioniert.

M^{me} Berset a posé la question du fonds d'infrastructures. Je réponds qu'il y avait 180 millions de francs. Maintenant, il reste encore environ 20 millions de francs. C'est donc plus ou moins épuisé. Au sein du Conseil d'Etat, nous avons eu une discussion et avons considéré que pour les civilistes, nous n'allions pas puiser dans ce fonds d'infrastructures.

M. Chassot, merci aussi. On va essayer d'encourager les écoles et les clubs sportifs du canton de Fribourg avec, si possible, un tarif préférentiel.

Herr Alfons Piller, danke auch für Ihre Unterstützung. Ich komme gerne auf Sie zu, was Ihr Versprechen betrifft. Die Gemeinde Plaffeien wird ihren Beitrag leisten. Das war nämlich eine Kritik, die ich oft hören konnte: Soll denn die Gemeinde nicht auch etwas leisten? In der Kommission kam der Vorschlag, la suggestion, par exemple, pour une piste finlandaise mais il y a aussi la gestion de la place de parc où il faudrait négocier avec la commune. Là, j'espère que vous allez contribuer aussi à ce projet.

Was das Holz betrifft, kann ich Ihnen versprechen, dass die beiden Modulbauten in einheimischem Holz gemacht werden, soweit dies möglich ist. Wir wollen die Freiburger Holzwirtschaft unterstützen. Bei der Heizung möchten wir gerne einen Wärmeverbund, wenn dies zustande kommt, eine Holzheizung und Fernwärme, aber das müssen wir auch mit der Gemeinde und mit den Leuten vom Schwarzsee zusammen erarbeiten.

Herr Linus Hayoz hat auf die Wertschätzung hingewiesen. Effektiv wird es nach einer Grobschätzung mindestens 1,5 Millionen Franken Wertschätzung geben für die Region.

M. Laurent Thévoz, au nom de son groupe, a un sentiment d'inachevé sur le plan financier. Il lui manque un peu un esprit entrepreneurial. Je suis un peu étonné, je dois dire, car on en a discuté déjà. Un autre député a dit qu'on a un business plan. Normalement, on n'en a pas ici. Vous dites qu'on a un excédent de charges. Je vous ai dit en entrée en matière que si on ne prend pas en compte les frais financiers, ce projet est plus que rentable et les frais financiers sont purement

comptables. N'est-ce pas le cas si on compte 2,5% de frais de placement de l'argent que l'Etat a déjà dans sa caisse et qu'il pourrait le placer? Le trésorier nous a dit l'autre jour que c'est à 1,2% qu'il peut placer l'argent; c'est déjà pas mal, a-t-il dit, parce que la Confédération et la Banque cantonale ne vous donnent plus rien pour le placement. Là, on a compté 2,5%. Si on n'avait pas ça et aussi les amortissements qui sont très généreux, on n'aurait pas de déficit. Mais je peux aussi vous rassurer: on a cet esprit entrepreneurial. On va essayer de mieux vendre ce projet du Lac Noir pour les écoles, pour les sociétés de sport. Vous avez mis le doigt sur un point que l'on peut certainement améliorer et qu'on va améliorer.

Maintenant, les questions les plus difficiles, puisqu'elles sont très techniques – et je ne suis pas spécialiste en la matière –, celles de M. le Député Jacques Vial, comme ancien président de l'Association des métiers du bois.

Au sujet du mode de procédure, je peux vous garantir qu'on va respecter les lois du marché public. Vous parlez de la négation de la concurrence. En même temps, vous avez quand même dit: «Attention, il faudrait privilégier les entreprises fribourgeoises.» C'est un peu contradictoire. Mais je peux vous dire qu'on va essayer, qu'on a tout fait pour faire l'appel d'offres; je vous l'ai dit en guise d'introduction. On avait une offre pour le calcul des coûts seulement en tridimensionnel, donc une entreprise qui viendrait avec le camion et avec le préfabriqué. Sur intervention, on a toujours travaillé avec l'architecte cantonal. On a travaillé avec le Service des bâtiments. On va aussi mettre au concours le bidimensionnel. Donc, vous pourriez aussi, avec la production des parois dans la fabrique et ensuite les monter. Deux ou trois entreprises fribourgeoises seront aptes à faire cela. C'est vrai que ce n'est pas tout le monde. Il y a une situation spéciale. En une année, il faut que ces bâtiments soient opérationnels. Le 1^{er} janvier 2016, le service civil doit emménager. On fait tout pour respecter le marché mais, comme pour la Faculté de médecine, il y avait ces modulaires. On va mettre au concours, on va faire un appel d'offres pour une entreprise totale et cette entreprise totale aura la charge ensuite de demander des offres pour les autres travaux. Il est évident qu'une telle entreprise devrait s'associer avec des techniciens, avec aussi peut-être un architecte. Je ne sais pas si dans le détail, j'ai vraiment répondu à vos deux questions. Sinon, on veut bien discuter en bilatérale, aussi avec M. l'Architecte cantonal et M. Ducrot, qui nous a toujours accompagnés. Vous pouvez être sûr que je vais tout faire aussi pour que les entreprises soient aussi dans le bain.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

ART. 1

- > Adopté.

ART. 2

- > Adopté.

ART. 3

- > Adopté.

ART. 4

- > Adopté.

ART. 5

- > Adopté.

ART. 6

- > Adopté.

ART. 7, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Adoptés.
- > La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

ART. 1 À 7, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Confirmation de la première lecture.
- > La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

- > Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 68 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Baechler (GR, PS/SP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Berset (SC, PS/SP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bischof (GL, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella R. (GR, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Garghenti Python (FV, PS/SP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hayoz L. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Rey (FV, ACG/MLB), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schneuwly A. (SE, ACG/MLB), Schneuwly P. (SE, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlan-

then (SE, PLR/FDP), Wassmer (SC, PS/SP), Zamofing (SC, PDC-PBD/
CVP-BDP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 68.*

—

- La séance est levée à 12 h 45.

La Présidente:

Katharina THALMANN-BOLZ

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Samuel JODRY, *secrétaire parlementaire*

—